

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 03h59 Dohr: 12h54
Asr: 16h44 Maghreb: 20h06 Isha: 21h42

MÉTÉO

Alger	: 33°	24°
Oran	: 24°	23°
Annaba	: 38°	25°
Béjaïa	: 31°	21°
Tamanrasset:	42°	30°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 19 - samedi 20 juillet 2024 / 13/14 moharam 1445 - N° 3605 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - UA

**Ouverture de la 45^e session
du Conseil exécutif
de l'UA à Accra avec la
participation de M. Attaf**

P. 24

ALGÉRIE - CHINE

**M. Goudjil préside une réunion
d'orientation des membres de
la délégation devant participer
à une formation à Pékin**

P. 24

45^e ANNIVERSAIRE
DU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION
SANDINISTE AU NICARAGUA

**M. Boughali prend part
à la célébration**

P. 24

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

M. Abdelmadjid Tebboune dépose son dossier de déclaration de candidature

Le prétendant à la candidature, M. Abdelmadjid Tebboune, a déposé, jeudi après-midi au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain. "Je réitère mes remerciements à tous les partis, organisations et instances qui ont apporté leur soutien à ma candidature, ainsi qu'à l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui ont pris la peine de se déplacer dans les communes pour signer les formulaires de souscription", a déclaré à la presse M. Abdelmadjid Tebboune après avoir déposé son dossier, souhaitant que sa "candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre soit acceptée par l'ANIE". P. 3



PROMOTION DES EXPORTATIONS
HORS HYDROCARBURES

**Les mesures prises pour
l'encouragement des
exportateurs mises en avant**

P. 6

EDUCATION

**Belaabed: les résultats du
Baccalauréat de cette année ont
connu un "bond qualitatif"**

P. 4

INDUSTRIE

**M. Aoun reçoit une
délégation de la CAP**

P. 4

SANTÉ

ALZHEIMER
**Pourquoi
les femmes
sont plus
à risque que
les hommes ?**

Pp 12-13

F T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS
**L'international
algérien Yanis
Hamache signe
au MC Oran**

P. 22



FESTIVAL

**La 6^e édition du
Festival national
du costume
traditionnel
algérien du 22
au 25 juillet au
Palais des Raïs**

P. 16

LUTTE CONTRE
LA DROGUE

**Tamanrasset :
saisie de plus de
21 kg de cocaïne
et arrestation de
deux individus
(Parquet)**

P. 2

ASSURANCES

Création de l'Organisation syndicale nationale des travailleurs de la mutualité agricole



Une organisation syndicale nationale des travailleurs de la mutualité agricole a été créée jeudi, a annoncé la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) dans un communiqué. La proclamation de la création de cette organisation s'est déroulée lors de la deuxième journée d'une Assemblée générale, en présence d'un huissier de justice et du représentant de la direction générale de la CNMA.

Cette assemblée s'est tenue mercredi et jeudi à Oran et a regroupé les secrétaires généraux des syndicats des Caisse régionales de mutualité agricole et celui du syndicat de la CNMA siège, selon la même source.

STRUCTURES

Ouverture d'une enquête sur l'incendie déclaré à la station de dessalement de Beni Saf (ministère)

Le ministère de l'Énergie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture d'une enquête urgente par les instances sécuritaires compétentes afin de déterminer les causes de l'incendie survenu, avant-hier mardi, à la station de dessalement de l'eau de mer "Chatt El Hilal" à Beni Saf (Aïn Témouchent). Selon le ministère, un incendie s'est déclaré dans cette station, dont la capacité de production est de 200.000 m³/jour, en date du mardi 16 juillet 2024, ayant touché les cellules électriques de la station, entraînant l'activation des systèmes de sécurité qui ont complètement arrêté le fonctionnement de la station.

Grâce à l'intervention rapide et professionnelle des équipes de la protection civile, des agents de sécurité et de sûreté au niveau de la station, seulement 15 minutes après le déclenchement de l'incendie, la situation a été immédiatement maîtrisée, l'incendie a été complètement éteint au niveau des cellules électriques, sans toucher d'autres sections de la station, évitant ainsi des dommages plus importants voire une catastrophe, ajoute la même source.

Ainsi, une cellule de crise et de suivi a été mise en place au niveau de la station afin de prendre les mesures nécessaires en mobilisant toutes les ressources humaines et matérielles, notamment les techniciens spécialisés de Sonatrach et d'Algerian Energy Company (AEC), en vue de remettre en service la station et d'assurer la continuité du service public de l'eau, ce qui sera fait "dans les prochaines heures". Selon le communiqué du ministère, "une enquête urgente a été ouverte par les instances sécuritaires compétentes pour déterminer les circonstances de cet incendie".

INCENDIE À LA FORÊT D'EL HAMMAM À BÉJAÏA Placement du principal mis en cause en détention provisoire (Procureur de la République)

Le juge d'instruction près le tribunal de Béjaïa a ordonné le placement en détention provisoire du principal mis en cause dans une affaire de déclenchement d'un feu à la forêt d'"El Hammam" (wilaya de Béjaïa), tandis que le deuxième mis en cause a été placé sous contrôle judiciaire, a indiqué jeudi un communiqué du parquet de la République auprès du même tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le Procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, informe l'opinion publique qu'un incendie s'est déclaré le 16/07/2024 à la forêt d'El Hammam dans la commune de Boukhefifa, daïra de Tichy, wilaya de Béjaïa", a précisé la même source.

L'enquête préliminaire a permis l'arrestation de deux mis en cause, qui ont été présentés le 18/07/2024 devant le parquet, avec l'ouverture d'une instruction judiciaire à leur encontre pour mise à feu volontaire de choses ayant entraîné la propagation du feu aux biens publics et privés, conformément à l'article 139 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières", selon la même source.

"Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné de placer le principal mis en cause en détention provisoire et le deuxième sous contrôle judiciaire", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Djelfa: 3 morts et 6 blessés dans un accident de la circulation (Protection civile)

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et six (6) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi dans la commune de M'Lilha (Est de Djelfa), a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les équipes de secours relevant de l'Unité secondaire de la ville de Dar Chioukh, appuyées par celles de l'Unité principale du chef-lieu de wilaya, du poste avancé du quartier "El Bordj" et de l'Unité secondaire de la commune Slim (M'sila), sont intervenues suite à une collision entre un camion frigo et un taxi inter-wilaya sur l'axe de la RN 46 dans la région dite "El Kheng", a indiqué le chargé de communication à la Direction locale de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher.

L'accident a fait trois (3) morts, âgés entre 23 et 53 ans, et six (6) blessés, entre 23 et 55 ans, lesquels ont reçu les premiers secours avant d'être évacués à l'hôpital "Mohad Abdelkader" de Djelfa. Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue du même hôpital.

Les services de sécurité territorialement compétents ont, de leur côté, ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de cet accident.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Aïn Temouchent: mise en échec d'un plan d'émigration clandestine et arrestation de 8 individus (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Temouchent ont réussi à avorter un plan d'émigration clandestine par mer et à arrêter 8 individus, dont 5 étrangers, a-t-on appris, jeudi, du groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Bouzedjar, dont les éléments ont réussi à neutraliser ces individus au moment où ils s'approprièrent à mettre au point leur plan d'émigration clandestine à partir d'une crique située à Cap Figalo, sur la bande côtière relevant du territoire de la commune d'El-M'said, a précisé la cellule de communication de la gendarmerie nationale.

L'opération a donné lieu à la saisie d'une embarcation motorisée semi-rigide et des jerricans remplis de carburants, 7 téléphones portables, ainsi que des passeports appartenant aux personnes étrangères impliquées dans cette tentative d'émigration clandestine, a-t-on fait savoir de même source.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, qui devront répondre à "des chefs d'accusation de tentative de quitter le territoire national à partir de lieux et d'accès en dehors des centres de transit, rentrée illégale d'un étranger sur le territoire national et exposition d'un mineur au danger", a-t-on ajouté. À la suite de la finalisation de toutes les procédures judiciaires, les mis en cause seront déferés au Parquet de la République d'El Amria, signale-t-on.

Oran : démantèlement d'un réseau international d'organisation de traversées clandestines par mer (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau international spécialisé dans l'organisation de traversées d'émigration clandestine par mer et arrêté 14 individus, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya.

Cette opération, menée par le service régional ouest de lutte contre le crime organisé sis à Oran, intervient suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un groupe d'individus collectant des fonds afin de préparer des traversées clandestines par mer, selon un communiqué de presse de la cellule de communication et des relations publiques.

Les investigations approfondies des enquêteurs de ce service, qui ont duré quatre mois, sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene d'Oran, ont permis l'arrestation des suspects, qui escroquaient les jeunes en leur promettant d'émigrer clandestinement contre des sommes d'argent.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de 14 individus, organisateurs des traversées, dont des individus faisant l'objet de mandats d'arrêt, et par la saisie de deux embarcations équipées de deux moteurs, de dix jerricans de carburant d'une capacité totale de 300 litres, ainsi que des équipements et moyens techniques utilisés dans l'activité criminelle.

Une somme d'argent s'élevant à environ 23 millions de dinars, des appareils GPS sensibles, 17 téléphones portables et sept véhicules ont également été saisis.

Les suspects ont été présentés devant le parquet de la République près le tribunal de Fellaoucene, souligne-t-on.

BACCALAURÉAT 2024

Taux de réussite de 58,28% au niveau national (ministère)



Le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat (session juin 2024) a atteint 58,28% au niveau national, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed.

Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère, M. Belaabed a précisé que "tout candidat ayant obtenu, cette année, une moyenne égale ou supérieure à 10/20 est considéré admis", sachant que le taux national de réussite l'année dernière était de 50,61%, ce qui représente, a-t-il dit, un "bond qualitatif" en la matière. Sur 862.733 candidats scolarisés et libres inscrits, 544.385 candidats ont passé l'examen du Baccalauréat cette année, dont 317.258 ont été admis.

La filière Mathématiques arrive en tête du classement avec un taux de réussite de 82,25%, tandis que la filière Arts, introduite cette année, a enregistré un taux de réussite de 79,45%.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Tamanrasset : saisie de plus de 21 kg de cocaïne et arrestation de deux individus (Parquet)

Une quantité de 21,580 kg de cocaïne a été saisie et deux personnes ont été arrêtées dans la wilaya de Tamanrasset, a rapporté jeudi un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Tamanrasset. Cette opération a été menée suite aux informations parvenues au service régional d'investigation judiciaire faisant état d'une tentative de transporter par un groupe de personnes une quantité de drogue dure (cocaïne) vers le nord du pays, selon la même source.

Une enquête préliminaire a été ouverte sur les faits, qui a abouti à la saisie d'une quantité de 21,580 kg de cocaïne, l'arrestation de deux individus, et la saisie d'un camion remorque, a-t-on ajouté.

Les deux suspects ont été déferés devant le parquet, qui a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire à leur encontre pour les délits "d'importation illégale de drogues, détention et transport illicites de drogues en vue de leur vente dans le cadre d'une association criminelle organisée et blanchiment d'argent dans le cadre d'une association criminelle organisée".

Après leur comparution devant le juge d'instruction, il a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu la même source judiciaire.

Sétif : plus de 43.000 capsules de psychotropes saisies et 3 suspects arrêtés (sûreté)

Les éléments de la brigade de lutte contre le commerce illicite de drogues de la Sûreté de wilaya de Sétif ont saisi 43.839 capsules de psychotropes, une quantité de cannabis et de cocaïne et ont arrêté trois suspects, apprend-on jeudi de cette sûreté.

L'opération a été menée en coordination avec le service régional de lutte contre la contrebande de marchandises et de drogues des douanes de Sétif dans le cadre de la lutte contre les diverses formes de criminalité, notamment le trafic de stupéfiants, donnant lieu à la saisie de 43.839 capsules de psychotropes et une quantité de cannabis et de cocaïne, a précisé le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire remonte à l'arrestation, à la sortie Sud de la ville de Sétif, d'une personne âgée de 31 ans en possession de 43.720 unités de psychotropes et 16 grammes de cannabis.

L'approfondissement des investigations, en coordination avec le parquet compétent, a conduit les enquêteurs à identifier les autres membres du réseau en l'occurrence deux personnes âgées de 34 et 54 ans également arrêtées avec la saisie d'un véhicule de tourisme utilisé pour le transport et la reconnaissance, selon la même source.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

M. Abdelmadjid Tebboune dépose son dossier de déclaration de candidature (ANIE)

Le prétendant à la candidature, M. Abdelmadjid Tebboune, a déposé, jeudi après-midi au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain.

«Je réitère mes remerciements à tous les partis, organisations et instances qui ont apporté leur soutien à ma candidature, ainsi qu'à l'ensemble des citoyennes et des



citoyens qui ont pris la peine de se déplacer dans les communes pour signer les formulaires de souscription», a déclaré à la presse M. Abdelmadjid Tebboune après avoir déposé son dossier, souhaitant que sa «candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre soit acceptée par l'ANIE».

M. Tebboune a, par ailleurs, félicité les nouveaux bacheliers à qui il a souhaité un parcours universitaire couronné de succès, tout en adressant ses vœux de réussite à l'avenir aux candidats n'ayant pas réussi cette année.

Il a également souhaité bonne chance aux athlètes algériens qui prendront part dans quelques jours aux Jeux olympiques de Paris.

La prétendante à la candidature Saïda Neghza dépose son dossier (ANIE)

La prétendante à la candidature, Mme Saïda Neghza, a déposé, jeudi soir au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Pré-

sidentielle du 7 septembre prochain. Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, Mme Neghza a salué «les positions» de la femme algérienne à différentes étapes de l'histoire de notre pays, no-

tamment durant la glorieuse Révolution de libération. Mme Neghza a également salué «l'accompagnement» assuré par l'ANIE à l'ensemble des prétendants à la candidature à cette échéance électorale.

Le prétendant à la candidature Kamel Hebbal dépose son dossier (ANIE)

Le prétendant à la candidature, M. Kamel Hebbal, a déposé, jeudi soir au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain.

Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, M. Hebbal a fait part de «sa volonté sincère de contribuer avec tout un chacun à l'édification de l'Algérie», appelant les jeunes à «s'imprégner des valeurs nationales» et à «contribuer à la préservation du pays».

Le prétendant à la candidature Belkacem Sahli dépose son dossier (ANIE)

Le prétendant à la candidature pour le Groupe stabilité et réforme, M. Belkacem Sahli, a déposé, jeudi soir au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Pré-

sidentielle du 7 septembre prochain.

Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, M. Sahli a insisté sur «la nécessité d'œuvrer à la

réussite de la prochaine échéance électorale et de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral», estimant qu'«il y va de la souveraineté nationale». Il s'agit à travers cette échéance de «re-

lever les différents défis», M. Sahli s'est, par ailleurs, félicité de «la bonne organisation» de l'opération de dépôt des dossiers de déclaration de candidature à l'élection présidentielle.

Youcef Aouchiche dépose son dossier de déclaration de candidature (ANIE)

Le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a déposé, jeudi au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre. Dans une déclara-

tion à la presse après le dépôt de son dossier, M. Aouchiche a précisé que son parti avait «décidé de participer à la prochaine Présidentielle et de ne pas la boycotter car étant convaincu de son importance», soulignant que son programme «ambitieux» s'adressait à «toutes les franges et catégo-

ries sociales dont nous défendrons les intérêts», a-t-il dit.

Et d'expliquer que son programme électoral, élaboré après un diagnostic de la situation, sera «porteur d'espoir, de confiance et de changement face aux campagnes visant à semer le désespoir».

Le prétendant à la candidature Amar Chekar dépose son dossier (ANIE)

Le prétendant à la candidature, M. Amar Chekar, a déposé, jeudi soir au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain.

Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, M. Chekar a souligné la nécessité de faire de la prochaine Présidentielle «une étape pour le renforcement de la stabilité du pays, la consolidation des institutions et la création d'une dynamique économique génératrice d'emplois».

Tarek Zeghdoud dépose son dossier de déclaration de candidature (ANIE)

Le Secrétaire général du parti du Rassemblement algérien (RA), Tarek Zeghdoud, a déposé, jeudi au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations

(Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre. Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, M. Zeghdoud a précisé qu'il entendait, à travers

sa candidature à cette échéance, «contribuer à la consolidation du processus démocratique dans notre pays et au renforcement de l'unité nationale».

Il a expliqué que son pro-

La prétendante à la candidature Zoubida Assoul dépose son dossier (ANIE)

La prétendante à la candidature, Mme Zoubida Assoul, a déposé, jeudi soir au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain.

Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, Mme Assoul a indiqué que sa candidature à la prochaine Présidentielle était une «décision importante pour contribuer au développement du pays», soulignant que son programme électoral «couvre plusieurs aspects et vise à développer le pays, protéger la famille et réaliser le progrès et le développement économique».

Le prétendant à la candidature Abdelhakim Hamadi dépose son dossier (ANIE)

Le prétendant à la candidature, M. Abdelhakim Hamadi, a déposé, jeudi soir au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au Palais des nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain.

Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, M. Hamadi a appelé de ses vœux «le développement de toutes les institutions de l'Algérie», soulignant que «l'Algérie est le legs des Chouhada» de la glorieuse Révolution de libération. M. Hamadi a saisi l'occasion pour saluer l'expérience acquise par l'ANIE.

Fin de l'opération de dépôt des dossiers de déclaration de candidature et début du traitement des formulaires

L'opération de dépôt des dossiers de déclaration de candidature pour la Présidentielle du 7 septembre a pris fin jeudi à minuit, alors l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé, immédiatement, le traitement des formulaires de souscription déposés à son niveau.

En effet, les postulants à la candidature ont défilé tout au long de la journée de jeudi, munis de leurs formulaires de souscription des signatures individuelles, au siège de l'ANIE au Palais des nations (Alger) où ils ont été accueillis par le président de l'Autorité, M. Mohamed Charfi, avant de déposer leurs dossiers de déclaration de candidature à la Présidentielle.

Il s'agit des prétendants à la candidature M. Abdelmadjid Tebboune, M. Abdelalaï Hassani Cherif (Mouvement de la société pour la paix-MSP), M. Youcef Aouchiche (Front des forces socialistes-FFS), M. Tarek Zeghdoud (parti du Rassemblement algérien-RA), M. Chaabi Salem et M. El Abadi Belabbas.

Ont déposé également les dossiers de déclaration de leur candidature, Mme Zoubida Assoul, M. Abdelhakim Hamadi, M. Raouf Aïb, M. Belkacem Sahli (Groupe stabilité et réforme), M. Ahmed Gouraya (Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté), M. Bouamrioune Slimane, Mme Saïda Neghza, M. Kamel Hebbal, M. Amar Chekar et M. Hichem Baba Ahmed.

L'Autorité nationale indépendante des élections avait rappelé que «la déclaration de candidature à la Présidence de la Répu-

blique résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE par le candidat lui-même contre remise d'un «récépissé», et ce, «conformément aux dispositions de l'article 87 de la Constitution et des articles 249, 250, 251 et 253 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral».

«La déclaration de candidature doit comporter les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés», a précisé l'ANIE.

Conformément à la loi organique relative au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200).

L'Autorité nationale indépendante statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'ANIE

transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions.

La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification.

La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante.

Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi organique.

Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin.

INDUSTRIE

M. Aoun reçoit une délégation de la CAP

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu jeudi à Alger une délégation de la Confédération algérienne du patronat (CAP) conduite par son président Tahar Bouzid qui lui a présenté les différentes préoccupations liées au secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, "le ministre a écouté les différentes préoccupations soulevées portant sur divers domaines du secteur de l'industrie, notamment les textes réglementaires du secteur de l'industrie pharmaceutique, la distinction entre les différentes catégories des fournitures médicales, la nécessité de trouver des solutions appropriées pour s'adapter aux dernières nouveautés, le dossier du foncier industriel et d'autres questions liées au secteur", note le communiqué.

A cette occasion, M. Aoun a affirmé que "le secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique a connu un saut qualitatif grâce à la nouvelle loi sur l'investissement", soulignant que le ministère entendait "associer tous les acteurs économiques au développement de ce secteur à travers l'échange de vues et de réflexions pour encourager et développer l'industrie dans tous ses domaines".

Par ailleurs, le ministre a appelé à "la mise en place d'une commission conjointe entre le secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique et la CAP pour prendre en charge toutes les préoccupations des opérateurs économiques et contribuer au renforcement du tissu industriel et à la création de richesses et d'emplois, étant une priorité dans la feuille de route du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique", a ajouté la même source.

ZAKAT

Lancement de la 23^e campagne de sensibilisation sur le Fonds de la zakat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé jeudi à Alger, le lancement de la 23^e campagne nationale de sensibilisation sur le Fonds de la zakat.

Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée d'étude organisée par l'Office national des wakfs et de la zakat, sous le thème "Les dimensions de développement de la zakat", M. Belmehdi a souligné que cet office constituait "un axe majeur du plan d'action du gouvernement" et s'inscrivait "au cœur de l'approche de l'Etat-providence", indiquant à cet égard que la campagne avait permis, l'année dernière, de collecter "plus de 85 milliards de centimes de zakat, dont ont bénéficié 85.000 familles".

Le ministre s'est félicité, dans ce sens, du rôle des institutions de l'Etat dans la prise en charge des catégories vulnérables, mettant en avant le rôle des imams à travers le Conseil de "Souboul El Kheiret".

Pour sa part, le directeur général de l'Office national des wakfs et de la zakat, M'hamed Bouziane, a indiqué que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait réalisé, dans le cadre du Fonds de la zakat "de nombreux résultats positifs", ajoutant "qu'après presque deux décennies, il était nécessaire d'évaluer cette expérience, voire ajuster sa carte stratégique basée sur l'intégration de la zakat pour contribuer au développement socio-économique".

Par ailleurs, l'Office a signé une convention de coopération avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) qui s'inscrit dans le cadre de "la conclusion d'accords de coopération avec les institutions et instances pour contribuer aux campagnes nationales de sensibilisation sur le Fonds de la zakat".

La convention a été signée par le directeur général de l'Office, M'hamed Bouziane, et le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi.

EDUCATION

Belaabed: les résultats du Baccalauréat de cette année ont connu un "bond qualitatif"

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé jeudi à Alger, que les résultats de l'examen du Baccalauréat de cette année, dont le taux de réussite a atteint 58,28%, avaient connu un bond qualitatif par rapport à l'année dernière (50,61%).

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère, consacrée à l'annonce des résultats du bac (session juin 2024), M. Belaabed a précisé que les résultats obtenus avaient connu un bond qualitatif par rapport à la session précédente (2023), affirmant que le taux national de réussite avait augmenté de 8%.

Le ministre a considéré que cette amélioration en termes de taux de réussite au Baccalauréat (+8%) et au Brevet d'enseignement moyen (+11%), était le couronnement des efforts collectifs de tout le personnel du secteur de l'éducation, mais aussi des efforts inlassables des enseignants et des directeurs des établissements éducatifs".

A cet égard, le ministre a rappelé "les conditions excellentes dans lesquelles se sont déroulées les épreuves du Bac, grâce à



l'accompagnement de tous les dispositifs de l'Etat.

M. Belaabed a, en outre, évoqué la fraude dans les examens nationaux, soulignant que ce phénomène était "en voie de disparition, d'autant qu'un taux

très faible de tentatives de fraude à l'examen du baccalauréat a été enregistré cette année". "Les différents organes de l'Etat se sont attelés à la lutte contre ce phénomène, principalement à travers la conscien-

tisation des élèves, en vue de protéger le système éducatif et les valeurs de la société", a-t-il poursuivi. S'agissant de la quatrième correction des copies, le ministre a affirmé que cette mesure avait pour but de donner à l'élève toutes ses chances de réussite soulignant, que la 4^e correction avait concerné les cas ayant connu une différence flagrante entre les résultats au cours de l'année scolaire et ceux obtenus à l'examen du baccalauréat". Par ailleurs, le ministre a affirmé que l'année scolaire 2023/2024 avait abouti à des "résultats positifs reflétant les efforts de l'Etat dans l'accompagnement de l'Ecole algérienne", précisant que "les préparatifs sont en cours en prévision de la prochaine année scolaire qui marquera de nouvelles mesures, notamment pédagogiques".

Le ministre de l'Education félicite les lauréats de l'examen du BAC

Le ministre de l'Education, Abdelhakim Belaabed a félicité, jeudi, par téléphone, les premiers lauréats de l'examen du baccalauréat (session 2024) à l'échelle nationale.

A la tête du classement, Mohamed El Amine Mokrane du lycée Belkebir Abdelkader (wilaya de Tipasa) avec une moyenne de 19,62 (filière Mathématiques). Il s'agit également de la deuxième lauréate Rahab Maria Ines du lycée Lotfi d'Oran ayant obtenu une moyenne de

19,54 (filière sciences expérimentales), suivie par Oulem Wissal du lycée Frères Achi de la wilaya de Khenchela, arrivée en troisième place avec une moyenne de 19,52 (filière sciences expérimentales).

Pour la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, le ministre a félicité également la première lauréate Lachlah Alaa du lycée Abdelkader El Yadjouri (wilaya d'El Oued) qui a obtenu une moyenne de 17,69. Arrivée en deuxième place avec une moyenne 16,63, dans la même catégo-

rie, Chems Eddine Aribi du lycée Malayka Tayeb de la wilaya de Médéa a été également félicité par le ministre de l'Education. M. Belaabed a adressé ses félicitations au lauréat Kellouch Djedid Ryad de l'Ecole des cadets de la nation "Chahid Hamdani" de la wilaya d'Oran qui a obtenu une moyenne de 19,10 (filière Mathématiques). A rappeler que le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat (session juin 2024) a atteint 58,28% au niveau national.

Les Ecoles des Cadets de la Nation enregistrent d'excellents résultats (MDN)

Les Ecoles des Cadets de la Nation du cycle secondaire ont enregistré d'excellents résultats au baccalauréat (session juin 2024), avec 952 cadettes et cadets ayant réussi l'examen, soit un taux de réussite de 97,95%, avec 100% de réussite pour les cadettes, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite à l'annonce des résultats des épreuves du Bac-

calauréat pour la session juin 2024, les promotions des Ecoles des Cadets de la Nation du cycle secondaire, ont enregistré d'excellents résultats, dont 952 cadettes et cadets ont obtenu leur baccalauréat avec un taux de réussite de 97,95%, tandis que les cadettes ont enregistré un taux de 100 % de réussite", précise le communiqué. A cette occasion, "le Général d'Armée Saïd

Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) présente ses félicitations à tous les lauréats et les cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement", note la même source.

"Ces excellents résultats de qualité reflètent l'intérêt particulier conféré par le Haut

Commandement de l'ANP aux Ecoles des Cadets de la Nation. Ces exploits confirment également le haut niveau de ces Ecoles, ainsi que la rigueur et la persévérance des enseignants et des cadres qui veillent sur la réussite des Cadets, en plus des moyens humains, matériels et pédagogiques mis à leur disposition par le Commandement de l'ANP", souligne le communiqué.

Taux de réussite de 63,43% dans les établissements pénitentiaires (ministère)

Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat (session 2024) dans les établissements pénitentiaires a atteint 63,43%, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Justice.

Sur 5.482 candidats, le nombre de détenus admis s'élève à 3.477, dont 90 lauréats, soit un taux de réussite de 63,43%, pré-

cise la même source. La meilleure moyenne (18,39) a été enregistrée à l'Etablissement pénitentiaire de Babar, ajoute la source.

Le ministère a salué, à cette occasion, "les résultats obtenus qui reflètent les efforts consentis par l'Etat dans le domaine de la réinsertion sociale". a

CÉRÉALES

M. Cherfa pose la 1^{ère} pierre d'un silo à céréales à Guelma

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a posé jeudi à Guelma la première pierre du projet de réalisation d'un silo à céréales d'une capacité d'un million de quintaux dans la ferme pilote "Mekhanecha Nafaa", dans la commune de Boumahra Ahmed (10 km à l'Est de Guelma).

Sur site, le ministre accompagné des autorités locales a porté l'accent sur l'importance que revêt cet équipement prévu dans le cadre du Plan national de développement des cultures

stratégiques comportant la réalisation de 30 silos et 350 centres de proximité de stockage de céréales à travers le pays.

Après avoir suivi un exposé technique sur cette structure stratégique d'une capacité de 1 million de quintaux prévue sur un terrain de 5 hectares, M. Cherfa a exhorté les responsables du projet à "son

impérative réalisation dans les délais fixés à 33 mois", relevant qu'"une fois opérationnel, ce silo permettra de contribuer au développement des cultures stratégiques et d'augmenter la capacité de stockage des céréales de la wilaya".

Le ministre a rappelé les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune prises au cours du dernier conseil des ministres et relatives au travail au cours des trois prochaines années pour étendre les surfaces cultivées au grand Sud à 500.000 hectares et porter à plus de 55 quintaux le rendement moyen à l'hectare. Dans la commune de Belkheir, M. Cherfa a inspecté le projet de réalisation d'un silo en acier d'une capacité de 200.000 quintaux dont le taux d'avancement des travaux atteint 95%. Il a également visité l'unité de production agricole Richi Abdelmadjid s'étendant sur 1.300

hectares réservés à la culture des semences de pomme de terre qui vient de se lancer pour la première fois dans la culture de tournesol après la décision de transformation des fermes pilotes en unités agricoles productives spécialisées dans les cultures stratégiques.

M. Cherfa a affirmé sur site que "le plan agricole spécial de ces unités agricoles de production au nombre de 174 à travers le pays sera mis en œuvre à compter de la prochaine saison agricole 2024-2025".

A l'occasion, le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a présidé la mise en service du projet de raccordement du silo à céréales de la commune de Boucheouf (extrême Est de Guelma) d'une capacité de 300.000 quintaux au réseau de transport ferroviaire.

BECHAR

M. Derbal insiste sur le maintien de la cadence des travaux de réalisation du projet de transfert des eaux

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a mis l'accent jeudi à Bechar sur la nécessité de la poursuite de la cadence actuelle des travaux de réalisation du projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani vers Bechar.

"Je suis satisfait de la cadence actuelle des travaux, j'insiste sur la poursuite des efforts de concrétisation de ce projet d'envergure qui nous permettra dès le mois de décembre prochain, la sécurisation et le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des communes de Bechar, Kenadza et Abadla à travers le transfert à partir du même champ de 80.000 M³/jour" a déclaré le ministre lors d'une visite de travail dans la région.

Actuellement les travaux de réalisation de ce projet entamé en mars 2024, ont atteint un taux d'avancement de 58 %, la livraison étant prévue décembre prochain, a indiqué de son côté le directeur général de l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Messaoud Maatar (principal maître de l'ouvrage).

"D'un coût global de plus de 32 milliards dinars, ce projet hydraulique se décline en la réalisation et l'équipement de 26 forages, dont 12 forages ont été réceptionnés et le reste en cours de réalisation avec des taux variant entre 42,58 et 80 %, selon le même responsable.

Les autres équipements de ce projet, à savoir une canalisation de conduite vers Béchar de 213 km, d'un réseau de collecte des eaux des forages sur un linéaire de 57 km, et de trois (3) grandes stations de pompage, enregistrent une avancée "appréciable" des travaux, ce qui permettra dès le mois de novembre prochain de procéder aux premiers essais de transfert des eaux vers Bechar, a expliqué M. Maatar, lors de la visite d'inspection du ministre de



l'Hydraulique aux différents sites de ce projet d'envergure.

Auparavant M. Derbal a donné le coup d'envoi officiel du projet de réalisation et équipement de dix (10) importants forages pour le renforcement des besoins en eau de la nouvelle zone industrielle de "Toumiat", où est prévu la réalisation du complexe sidérurgique de Bechar, au titre de la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) et de la première unité mixte de production de concentré de minerai de fer est en cours de réalisation par l'entreprise nationale de fer et de l'acier (Peraal) et le complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (Oran).

Ce projet hydraulique d'un coût de plus d'un milliard dinars et qui sera doté d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 5.000 M³, sera réceptionné au début de 2025, selon des responsables de la direction locale de ce secteur.

En plus de ce projet, la

même zone industrielle a aussi bénéficié d'une opération de transfert des eaux épurés à partir de la nouvelle station de traitement et épuration des eaux usées (STEP), à travers une aduction de 63 km, grâce à la mise en place de deux (2) importantes stations de pompage des eaux traitées à partir de la même STEP et ce avec un financement sectoriel de plus de 5 milliards dinars, a-t-on ajouté.

Le ministre de l'Hydraulique a aussi procédé au cours de cette tournée à la mise en service de la STEP de Bechar, cette importante réalisation unique en son genre dans la région, réalisée et équipée avec un coût de plus de quatre (4) milliards dinars, dispose d'une capacité de traitement de 55.000 m³/jour, devant ainsi permettre de traiter les eaux usées d'une population de 386.000 habitants à l'horizon 2040", ont indiqué les responsables de l'office national d'as-

sainissement (ONA).

Cette station de cinquième génération est dotée de six bassins dont trois (3) bassins d'épuration, d'une station de prétraitement, de trois (3) autres bassins de clarification des eaux usées, deux (2) autres bassins épaisseurs en forme circulaire, destinés au traitement de la boue et un lit de séchage le tout fonctionnant avec des équipements ultramodernes.

Les eaux usées urbaines traitées et épurées par cette station seront aussi réutilisées pour l'irrigation agricole, au profit d'une superficie de 1.200 hectares, a-t-on fait savoir.

Elles seront également réinjectées dans l'oued Bechar sans risque de polluer l'environnement de ce site naturel dont une opération d'aménagement pour en faire un site de détente et de loisirs des populations est retenue parmi les projets d'avenir du secteur des ressources en eau, a indiqué pour sa part le directeur local du secteur, Kheireddine Allal.

Cet ouvrage qui s'étend sur 40 hectares a pour but aussi, la préservation de la santé publique des maladies à transmission hydrique (MTH), la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie et du milieu dans cette même collectivité, a souligné M. Allal. Le ministre de l'Hydraulique a achevé sa visite de travail dans la wilaya de Bechar par l'inspection des chantiers de construction de cinq importants châteaux d'eau d'une capacité globale de retenue de 120.000 M³, et ce au titre des efforts d'alimentation et de sécurisation de l'AEP dans la région.

CHLEF

Perturbation dans la distribution de l'eau potable à Oued Sly et Boukadir (ADE)

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée à partir de jeudi dans les communes d'Oued Sly et Boukadir, à l'ouest de Chlef, dont l'alimentation est assurée à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mainis, commune de Ténès, a-t-on appris de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La perturbation dans le programme de distribution d'eau potable dans les communes d'Oued Sly et Boukadir est due à des travaux de réparation d'une importante fuite qui a touché la conduite d'adduction principale (500 mm) au niveau du couloir Chlef-Boukadir, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de l'ADE de Chlef.

La même source a ajouté que les équipes techniques de l'entreprise ont entamé la réparation de la fuite, assurant que l'opération d'alimentation en eau potable (AEP) reviendra à la normale dès le remplissage des réservoirs et l'achèvement de ces travaux.

A noter que 27 communes de Chlef, dont Oued Sly et Boukadir, sur un total de 35 que compte la wilaya, sont alimentées à partir de la SDEM de Mainis, dotée d'une capacité de production de 200.000 m³/jour d'eau.

BLIDA

Lancement du chantier d'une nouvelle gare ferroviaire mitoyenne à la gare routière

Le chantier de réalisation d'une nouvelle gare ferroviaire a été lancé à proximité de la gare routière multimodale du chef lieu de wilaya de Blida dans le but de faciliter les déplacements des voyageurs affluant vers cette station assurant plusieurs lignes de transport vers diverses destinations de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale des transports.

Les travaux ont été lancés à proximité de la gare routière multimodale sise à la cité "Ramouf", accueillant quotidiennement près de 60.000 passagers, a indiqué le directeur du secteur, Haouas Mohammed Benkara. Il a ajouté que la mise en service future de ce projet est dotée d'un "rôle extrême" dans le renforcement des prestations fournies par cette gare routière, qui assure des lignes de transport vers toutes les wilayas du pays, mais aussi vers les gares ferroviaires de la wilaya assurant 23 dessertes quotidiennes Alger-Blida, en plus de quatre (4) dessertes Oran - Alger, via Blida. A cela s'ajoute l'ouverture dernièrement d'une nouvelle ligne Blida-Reghaia.

Cette nouvelle station ferroviaire, prévue à la réception dans quatre (4) mois, s'ajoutera à la station de Guerouaou (Est), dont les travaux sont en voie d'achèvement, en plus des gares ferroviaires de Boufarik, Beni Merad, Blida, Chiffa, Mouzaïa et El-Affroun, selon le même responsable.

M. Haouas a, par ailleurs, fait part de l'entame de la réception des demandes relatives à l'obtention des autorisations de transport exceptionnelles affectées à la wilaya, au nombre de 150, destinées notamment à combler le déficit enregistré sur les axes menant vers les nouveaux pôles urbains.

TLEMCCEN

Plus de 6 milliards DA pour la réalisation et l'aménagement de forages et de réseaux de distribution d'eau potable

La wilaya de Tlemcen a consacré une enveloppe budgétaire estimée à 6,1 milliards de dinars destinée à la réalisation et à l'aménagement de forages et de réseau de distribution d'eau potable, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la wilaya.

La même source a précisé qu'un montant de 5 milliards

de dinars, puisé du budget global, a été mobilisé pour la réalisation de 27 forages et l'aménagement de 27 autres, à travers différentes communes de la wilaya, ajoutant que les entreprises chargées de ces opérations ont été installées.

Par ailleurs, une enveloppe budgétaire de 850 millions de dinars a été allouée à des opéra-

tions devant porter sur la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable des quartiers catalogués comme étant des points noirs, où les fuites du précieux liquide sont nombreuses, selon le communiqué.

Ces opérations, inscrites dans le cadre de l'exécution des décisions prises par les plus

hautes autorités de l'Etat pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, sont appelées à contribuer et à assurer, quotidiennement, près de 100.000 mètres cubes d'eau potable à distribuer aux différentes communes de la wilaya, selon les besoins en eau de chacune de ces collectivités locales, signale-t-on.

TÉBESSA

Inscription de 8 opérations pour le secteur des ressources en eau

Huit opérations inscrites au budget complémentaire de la wilaya de Tébéssa de l'exercice 2024 au profit du secteur des ressources en eau seront lancées "dans les plus proches délais", a indiqué jeudi le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdelghani Boudhiba.

M. Boudhiba a précisé en marge des travaux de la seconde session ordinaire de cette assemblée qu'après des délibérations, il a été décidé d'octroyer d'importantes enveloppes financières pour huit opérations de développement du secteur des ressources en eau portant sur l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de plusieurs communes. Il s'agit notamment du fonçage, de l'équipement et du

raccordement au réseau d'électricité d'un forage dans la commune d'Aïn Zerga, de la réalisation d'un château d'eau de 200 m³ dans la commune frontalière d'El Meridj, d'un autre de 100 m³ pour la commune d'Oum Ali et de l'acquisition d'un camion-citerne pour la commune de Safsaf El Ouesra, selon la même source.

Au volet assainissement, il s'agira de la rénovation et de l'extension des réseaux des cités Houari Boumediène de la commune de Bir El Ater, d'Aïn Ghrab dans la commune de Stah Gue-tiss, d'El Kara et du PK 16 dans la commune d'El Kouif ainsi que du réseau de la cité El Matar et du réseau principale près la cité 150 logements de la commune de Negrine, a indiqué le même élu.

SIDI BEL ABBES

Réception de plusieurs projets pour renforcer l'alimentation en eau potable (direction)

Différents projets devant améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) et augmenter les capacités de stockage ont été réceptionnés dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Hydraulique. Les projets réceptionnés dernièrement portent sur le soutien à l'opération de distribution de l'eau potable et l'augmentation du ratio de ce produit vital à Haï Sahra, au chef lieu de wilaya, ainsi que le renouvellement du réseau de distribution à travers les cités "Adda Boudjelal", "Sakia Hamra", "Bab Daya", "El Badr", "Sidi Djillali ancien" et "Sidi Amar" au niveau de la ville. Le projet de réalisation du transfert de l'eau vers les zones du nord de la wilaya a été également réceptionné, selon la même source, qui a signalé que l'opération a porté sur la réalisation d'un réservoir d'eau de 500

m³ à Mehadid, dans la commune de Tilmouni, outre un réservoir d'eau de 500 m³ également dans la commune de Mostefa Benbrahim, et ce afin de renforcer l'opération de distribution à Haï 900 logements AADL. Des équipements ont aussi été acquis dans le cadre de l'alimentation des centres d'habitat du Nord-est avec un système de transfert d'eau potable du barrage du Chorfa, concernant les zones de Zerouala, Louza, Boudjebha El Bordj, Oued Mebtouh, Zalfa, Zaouia et Mehadid. S'agissant des projets en cours de réalisation, la même source a révéilé qu'il s'agit de l'étude d'un plan global d'alimentation en eau potable pour la wilaya de Sidi Bel Abbes, dont le taux de réalisation a atteint 75 pour cent, outre la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 mètres cubes dans la commune de

Sidi Lahcen, dont le taux d'avancement a atteint 65 pour cent. Des travaux de réhabilitation du réseau de distribution de l'eau sont en cours dans la daïra de Telagh, Haï Guitna, dans la commune de Mezaouer, des travaux de réalisation du réseau d'AEP dans la zone industrielle de Sidi Bel Abbes, des travaux de réhabilitation des réseaux de distribution des communes de Sidi Bel Abbes, Sidi Lahcen, Belarbi, Tessala, Mostefa Benbrahim, Benachiba, Sidi Brahim et Sidi Hamadouche.

Par ailleurs, les travaux d'une autre tranche du transfert de l'eau vers les zones nord de la wilaya de Sidi Bel Abbes sont également en cours, en plus de la réalisation d'un réservoir de 1.000 m³ au douar Gouassem (commune de Belarbi), indique-t-on.

AGRICULTURE

Vers la création de micro-entreprises agricoles dans plusieurs régions du pays (ministre)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a révélé jeudi à Guelma le lancement prochainement de la création de micro-entreprises agricoles au Nord, dans les Hauts plateaux et au niveau du barrage vert.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Guelma, M. Cherfa a indiqué que la création de ces entreprises vient dans le sillage des nouvelles orientations du secteur agricole et en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres, en vue de créer plus d'emplois et de richesses et de concrétiser la sécurité alimentaire.

M. Cherfa a souligné que son secteur prépare, en coordination avec le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la tenue début octobre prochain d'une rencontre nationale avec la participation des jeunes universitaires et porteurs de projets dans le but de cerner et d'identifier les moyens à mettre en place pour la création de micro-entreprises agricoles au Nord et dans les Hauts plateaux, notamment au niveau du barrage vert.

Le ministre a rappelé à ce propos que son secteur travaille actuellement avec des start-up s'intéressant aux techniques d'irrigation et de surveillance, soulignant que son départe-



tement veille à accorder davantage de facilités et d'accompagnement aux jeunes dans ce domaine pour exploiter les solutions innovantes des porteurs de projets dans le développement de l'agriculture dans le pays.

Dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, M. Cherfa a inspecté plusieurs projets, a posé la première pierre du projet de réalisation d'un

silos à céréales d'une capacité d'un million de quintaux dans la ferme pilote "Mekhanecha Nafaa" dans la commune de Boumahra Ahmed (10 km à l'Est de Guelma).

Il a également inspecté dans la commune de Belkheir, le projet de réalisation d'un silo en acier d'une capacité de 200.000 quintaux dont le taux d'avancement des travaux a atteint 95%.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Les mesures prises pour l'encouragement des exportateurs mises en avant

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé, jeudi, à Alger, une journée de sensibilisation sur l'exportation au profit des exportateurs et des acteurs intéressés par cette activité, dans l'objectif de mettre en avant les avantages et les mesures décidées par les autorités publiques pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures à travers l'accompagnement des exportateurs.

Cette réunion s'est déroulée au siège de la CACI en présence d'un nombre considérable d'opérateurs économiques, y compris les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation et activant dans plusieurs domaines tels que l'agroalimentaire, la chimie, les cosmétiques, l'équipement électrique, les produits agricoles, les appareils électroniques et électroménagers, ainsi que des experts dans les domaines de la logistique, du transport et du consulting.

S'exprimant à cette occasion, le DG de la CACI, Hocine Zaoui, a précisé que cette journée intitulée "Journée de l'exportation" s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à soutenir l'activité d'exportation à travers l'organisation d'une série de rencontres de sensibilisation au profit des opérateurs économiques



concernés par l'exportation.

Après avoir indiqué que "l'exportation est un grand défi", le même intervenant a rappelé que l'Algérie, qui était parmi les grands importateurs de plusieurs produits tels que les matériaux de construction, les produits alimentaires, le ciment et la céramique, est aujourd'hui l'un des principaux pays exportateurs, d'où l'impératif de préserver ces acquis tout en œuvrant à exporter d'autres produits".

Estimant que "l'objectif d'atteindre un volume d'exportations hors hydrocarbures de 30 mds usd d'ici 2030 est réalisable compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie", le même responsable a souligné que "la responsabilité de l'opérateur économique consiste à respecter les normes d'exportation, dont la qualité, l'emballage, ainsi que sa compétitivité sur les marchés étrangers". M.

Zaoui a fait savoir que les différents services de la CACI étaient disposés à écouter les préoccupations des opérateurs économiques et à les accompagner, appelant ces derniers à bénéficier des différentes mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures ainsi que des décisions prises pour accompagner et encourager les exportateurs.

Pour sa part, le directeur de la coopération internationale et du partenariat au niveau de la Chambre, Kamel Kheffache, a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des opérations de sensibilisation et de formation au profit des opérateurs économiques, notamment en matière d'exportation, ajoutant qu'elle était "destinée aux opérateurs exportateurs ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises souhaitant se lancer dans le

monde de l'exportation".

"Pendant plusieurs années, les exportations hors hydrocarbures en Algérie s'élevaient à près de 2 mds usd, mais après l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des exportations et la mise en place de plusieurs mesures visant à encourager les opérateurs économiques à exporter, les exportations hors hydrocarbures ont connu un bond significatif, atteignant près de 7 mds usd, avec l'objectif d'atteindre 30 mds usd, d'ici 2030", a-t-il fait savoir.

Et d'ajouter: "Porter le volume des exportations hors hydrocarbures à 30 mds usd à l'horizon 2030 se veut un défi qui peut être réalisé grâce à plusieurs facteurs, tels que le climat d'affaires qui incite les investisseurs locaux et étrangers à diversifier la production industrielle, agricole et de services".

Il a appelé, à cet égard, les opérateurs économiques à saisir les opportunités disponibles pour se positionner au niveau des marchés extérieurs, notamment à la faveur des facilités accordées par les pouvoirs publics pour les accompagner et les encourager, y compris celles données dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) relatives à la contribution aux coûts d'exportation, en sus des facilitations fiscales et douanières.

ENERGIE

Electricité : un quatrième nouveau pic de consommation enregistré durant l'été 2024 (Sonelgaz)



La consommation nationale d'électricité a atteint, jeudi après-midi, 19,135 mégawatts, enregistrant ainsi un nouveau pic pour la quatrième fois cet été, selon un communiqué du groupe Sonelgaz.

"En raison de la canicule persistante touchant plusieurs wilayas, accompagnée d'un taux d'humidité élevé, Sonelgaz-Transport de l'électricité et opérateur du système (S-TOS) continue à enregistrer, pour la quatrième fois, de nouveaux pics de consommation d'électricité", indique la même source, précisant qu'"un nouveau pic de 19,135 mégawatts a été enregistré jeudi 18 juillet à 14h45".

A ce propos, Sonelgaz a affirmé poursuivre l'approvisionnement en électricité au niveau local, malgré la demande record enregistrée, et ce grâce aux capacités de production nationale s'élevant à 25,000 mégawatts, tout en maintenant, par ailleurs, les niveaux d'exportation vers la Tunisie.

AGRICULTURE

Biskra : production prévisionnelle de plus d'un million de quintaux de céréales (responsable)

Les services agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production supérieure à un million de quintaux de céréales au terme de l'actuelle saison agricole 2023-2024, a indiqué jeudi le directeur du secteur, Lahbib Bousri.

Cette récolte devra être obtenue sur une superficie emblavée de plus de 32.000 hectares, selon le même responsable qui a prévu la collecte de plus de 500.000 quintaux de blé dur, 200.000 quintaux de blé tendre et 200.000 quintaux d'orge et d'avoine.

Reposant sur l'essentiel sur l'irrigation par les eaux souterraines, les superficies céréalières de la wilaya devront avoir un rendement moyen de l'hectare supérieur à 40 quintaux, a-t-il déclaré, relevant un intérêt croissant des agriculteurs pour cette filière, notamment dans les régions de Zeribet El Oued et Ain Naga à l'Est de Biskra et sur les périmètres d'Oumeche, Lioua et Loutaya à l'Ouest et au Nord de la wilaya.

La campagne de moisson-battage et de collecte mobilise tous les moyens nécessaires et est étroitement suivie par la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture, l'Office national interprofessionnel des céréales, la Coopérative des céréales et légumes secs et l'Institut national de protection des végétaux, a ajouté la même source.

APS

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**Le portefeuille souverain maintient sa première place de l'Indice de transparence de l'aide 2024**

Le portefeuille souverain de la Banque africaine de développement (BAD) a maintenu sa première place dans le classement de la campagne mondiale pour la transparence de l'aide et du développement.

Ce portefeuille souverain a été élu comme le portefeuille le plus transparent par la campagne "Publiez ce que vous financez" (Publish What You Fund), parmi 50 institutions de développement mondiales, et ce, pour la deuxième année consécutive.

Il est en tête avec une note inégalée de 98,8 selon l'Indice de transparence de l'aide 2024, a précisé la BAD dans un communiqué sur son site-web, soulignant que ce classement a démontré "l'engagement de l'institution à publier de très bonnes données, de grande qualité, concernant ses activités".

L'Indice de transparence de l'aide suit la transparence des plus grandes organisations d'aide internationales depuis 12 ans. Le président de



la BAD, Akinwumi Adesina, a exprimé sa "satisfaction face à cette réalisation, la considérant comme un témoignage de l'engagement du Conseil d'administration, de la direction et du personnel de la

Banque à constamment améliorer la divulgation des montants de l'aide par la fourniture de données cohérentes, de grande qualité et facilement accessibles".

"Cette première place du

classement est d'autant plus significative au vu des nouvelles normes d'évaluation plus strictes, et des nouvelles exigences en matière de transparence pour les institutions de financement du développement. Que notre portefeuille souverain soit considéré deux fois de suite comme le plus transparent de toutes les organisations de développement du monde entier est tout simplement fabuleux", a ajouté M. Adesina.

Pour sa part, PDG de "Publish What You Fund", a souligné que la BAD a démontré que des progrès pouvaient être accomplis rapidement et efficacement en adhérant aux meilleures pratiques et en veillant à la disponibilité de l'information.

MÉTAL PRÉCIEUX**Le prix de l'or augmente suite à des spéculations sur les taux d'intérêt américains**

Les prix de l'or se sont raffermis jeudi, oscillant près du niveau record atteint lors de la séance précédente, les traders ayant intensifié leurs paris sur le début d'un cycle de baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed), limitant les gains du dollar et des rendements du Trésor.

L'or au comptant était en hausse de 0,2% à 2.464,13 dollars l'once, après avoir atteint un sommet historique de

2.483,60 dollars mercredi. Les contrats à terme sur l'or américain ont également grimpé de 0,3% à 2.467,30 dollars.

"L'or continue de briller suite aux spéculations croissantes sur une baisse des taux d'intérêt américains cette année. Les récents commentaires accommodants des responsables de la Fed, complétés par un dollar globalement plus faible et des rendements du Trésor modé-

rés, ont attisé l'appétit pour le métal précieux", ont constaté des analystes du marché.

Selon eux, de nouveaux signes de ralentissement du marché du travail américain et des propos plus accommodants de la part des responsables de la Fed pourraient maintenir cette dynamique haussière, ouvrant la voie à de nouveaux sommets historiques.

La baisse des taux d'intérêt accroît l'attrait des lingots

non productifs. Le prix de l'or continuera d'augmenter au cours du second semestre 2024, ont déclaré des analystes dans une brève étude menée par l'association des professionnels du marché des métaux précieux (London Bullion Market Association).

L'argent au comptant a augmenté de 0,7% à 30,51 dollars l'once, le platine s'est raffermi de 0,5% à 999,39 dollars et le palladium a gagné 0,1% à 952,36 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS**La Bourse de Paris rebondit un peu**

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,21% jeudi à l'issue d'une séance au cours de laquelle la Banque centrale européenne a laissé la porte ouverte à une nouvelle baisse des taux en septembre.

L'indice vedette CAC 40 a gagné 15,74 points pour terminer à 7.586,55 points.

La veille, il avait reculé de 0,12% et sur les quatre premières séances de la

semaine, le bilan est encore nettement négatif (-1,78%). Le CAC 40 a dépassé les 7.650 points en séance jeudi avant de se faire rattraper par les inquiétudes des marchés américains sur le secteur technologique. Le coup d'envoi de la saison des résultats sur le CAC 40 a été officiellement donné par Publicis, qui a satisfait les investisseurs en rehaussant ses prévisions financières pour

l'année en cours. Jeudi, la BCE a laissé ses taux directeurs inchangés, dans l'attente de chiffres rassurants sur l'inflation qui laissent toutes les options sur la table pour la prochaine réunion, le 12 septembre.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt de l'emprunt de l'Etat français a terminé à 3,08%, contre 3,07% la veille.

La Bourse de Tokyo incertaine après les pertes de Wall Street

La Bourse de Tokyo était hésitante vendredi dans la matinée après le recul la veille des indices de Wall Street sur fond d'incertitude politique aux Etats-Unis et de doutes sur l'actuel engouement pour les valeurs technologiques.

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,12% à 40.175,04 points vers 01H00 GMT, tandis que l'indice élargi Topix lâchait 0,09% à

2.866,11 points. A Tokyo, le fabricant d'outils de précision pour l'industrie des semi-conducteurs Disco Corp. chutait de 4,2% après des résultats en deçà des attentes pour son premier trimestre. Au Japon, l'indice des prix à la consommation pour juin, publié vendredi avant l'ouverture, s'est par ailleurs établi à +2,6% sur un an hors produits frais, en hausse par rapport à mai

mais inférieur aux prévisions, ce qui pourrait néanmoins conforter la Banque du Japon dans sa politique de lente normalisation monétaire.

La politique accommodante de la BoJ contribue notamment à la faiblesse du yen, malgré les récentes interventions du gouvernement japonais pour le soutenir. Après être remonté la veille, le billet vert

était stable à 157,33 yens vers 00H50 GMT, contre 157,37 yens jeudi à 21H00 GMT.

L'euro refluit à 170,38 yens contre 171,48 yens la veille, et valait 1,0895 dollar contre 1,0897 dollar jeudi.

Les cours du pétrole étaient dans le rouge: vers 00H40 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,87% à 82,10 dollars et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,58% à 84,62 dollars.

La Bourse de Paris rebondit un peu

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,21% jeudi à l'issue d'une séance au cours de laquelle la Banque centrale européenne a laissé la porte ouverte à une nouvelle baisse des taux en septembre.

L'indice vedette CAC 40 a gagné 15,74 points pour terminer à 7.586,55 points.

La veille, il avait reculé de 0,12% et sur les quatre premières séances de la

semaine, le bilan est encore nettement négatif (-1,78%).

Le CAC 40 a dépassé les 7.650 points en séance jeudi avant de se faire rattraper par les inquiétudes des marchés américains sur le secteur technologique.

Le coup d'envoi de la saison des résultats sur le CAC 40 a été officiellement donné par Publicis, qui a satisfait les investisseurs en rehaus-

sant ses prévisions financières pour l'année en cours. Jeudi, la BCE a laissé ses taux directeurs inchangés, dans l'attente de chiffres rassurants sur l'inflation qui laissent toutes les options sur la table pour la prochaine réunion, le 12 septembre.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt de l'emprunt de l'Etat français a terminé à 3,08%, contre 3,07% la veille.

PÉTROLE**Le Brent proche à plus de 85 dollars**

Les prix du pétrole restaient atones vendredi, toujours tiraillés entre la baisse des stocks aux Etats-Unis la semaine passée et les données économiques venant de Chine en plus de la force du dollar. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre prenait 0,04% à 85,14 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août perdait 0,07% à 82,76 dollars.

"Le marché a été confronté à des signaux contradictoires", commentent des analystes.

"La baisse des niveaux de stocks aux Etats-Unis" est un facteur "fort de hausse (des prix) pour le marché, mais la faiblesse des chiffres clés de la Chine et la force du dollar américain semblent contrebalancer cette tendance", expliquent-ils.

En effet, les réserves commerciales ont diminué de 4,9 millions de barils pour la semaine achevée le 12 juillet selon les chiffres de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) publiés mercredi. Une baisse des stocks a tendance à doper les prix.

Mais en parallèle, les marchés semblent toujours digérer les chiffres sur la croissance économique chinoise au deuxième trimestre, qui s'est tassée à 4,7% sur un an, un rythme bien inférieur aux attentes d'analystes.

Enfin, un dollar fort décourage les achats de pétrole en diminuant le pouvoir d'achat des acheteurs utilisant d'autres monnaies.

L'attention des investisseurs devrait prochainement se tourner vers l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+, une réunion technique du groupe étant prévue début août.

JAPON**Légère accélération de l'inflation en juin**

La hausse des prix à la consommation au Japon a accéléré en juin (+2,6% sur un an hors produits frais), selon des chiffres du gouvernement publiés vendredi qui pourraient inciter la Banque centrale du pays à relever ses taux à la fin du mois. Cette augmentation est cependant inférieure aux attentes du consensus d'économistes sondés par l'agence Bloomberg (+2,7%), après +2,5% en mai.

Le Japon, confronté pendant des décennies à une inflation quasi inexistante voire à la déflation, a connu un virage ces deux dernières années, avec une hausse des prix à la consommation systématiquement supérieure ou égale à 2% depuis avril 2022.

Dans ce contexte, la Banque du Japon (BoJ), qui vise elle-même une inflation stable autour de 2%, a amorcé en mars la normalisation de sa politique monétaire en mettant fin à ses taux négatifs.

Elle doit poursuivre dans cette voie en précisant le 31 juillet, à l'issue de sa prochaine réunion de politique monétaire, le montant de la réduction de ses achats massifs d'obligations publiques japonaises, qui représentent actuellement quelque 6.000 milliards de yens (35 milliards d'euros) par mois. En plus de cette mesure de "normalisation en douceur", une partie des analystes s'attend à ce que la banque centrale relève aussi ses taux dès ce mois-ci. Le maintien d'un cap monétaire très accommodant au Japon contribue à l'extrême faiblesse actuelle du yen, alors que les taux d'intérêt aux Etats-Unis ou en Europe ont fortement augmenté depuis 2022, rendant les actifs en dollar ou dans d'autres monnaies plus attractifs. Or le cours du yen, tombé début juillet à un niveau plus bas face au dollar depuis 38 ans, reste fragile malgré plusieurs interventions du gouvernement japonais pour le soutenir depuis avril. Cette faiblesse pèse sur la consommation des ménages, laquelle est un facteur clé pour alimenter la croissance économique et une inflation saine, tirée par la demande et non par les coûts.

La consommation des foyers nippons a ainsi de nouveau reculé en mai en termes réels (corrigés de l'inflation), après une infime reprise en avril, qui faisait elle-même suite à 13 mois de recul.

TOURISME

Sortie de promotions des établissements de formation relevant du secteur du tourisme

Une cérémonie de sortie de promotions de l'Ecole nationale supérieure du Tourisme (ENST), des deux (2) Instituts nationaux d'Hôtellerie et de Tourisme de Tizi-Ouzou et de Boussaâda et de leurs annexes à Tlemcen et Ouargla, a été organisée jeudi à Alger, dans le cadre de la clôture de l'année de formation 2023-2024.

S'exprimant lors de cette cérémonie tenue en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi et des représentants des établissements de formation sous tutelle et des différents secteurs concernés, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mokhtar Didouche a mis en avant l'importance du choix fait par ces étudiants, en optant pour la filière tourisme, dans l'optique de "contribuer à la promotion de ce secteur qui s'appuie principalement sur la prestation de services et dont le niveau est tributaire de la qualité de formation".

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, liés au développement du secteur, notamment son 19e engagement, relatif à l'amélioration du niveau de formation dans le domaine du tourisme", a rappelé le ministre.

Dans ce contexte, le ministre a soutenu que son secteur "ne ménagera aucun effort pour la promotion de la formation au sein des établis-

sements de formation placés sous la tutelle des secteurs du Tourisme, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle tout en améliorant la formation pratique au sein des établissements hôteliers publics et privés".

Tous ces efforts visent à "généraliser la formation à travers tout le territoire national, afin de permettre aux jeunes d'accéder à une formation académique dans le domaine du tourisme, et d'acquérir des compétences facilitant leur accès au monde professionnel.

Il a, à cet égard, appelé les étudiants et les diplômés à représenter, idéalement, leurs établissements de formation en faisant preuve de dévouement dans leur travail pour promouvoir les services touristiques aux plus hauts niveaux", exhortant les établissements touristiques et hôteliers à "recruter les diplômés et à leur assurer les conditions à même de leur permettre d'apporter une valeur ajoutée afin de rendre la destination touristique algérienne plus compétitive".

Lors de cette cérémonie, des cer-

tificats ont été décernés aux majors de promotions de l'ENST et des deux instituts nationaux spécialisés en hôtellerie et tourisme y compris leurs annexes. Plusieurs enseignants de ces établissements de formation en tourisme et hôtellerie relevant du secteur ont également été honorés.

En marge de la cérémonie de remise de diplômes, un accord a été signé entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM) et l'établissement organisateur du Salon international de l'artisanat de Milan (Italie). L'Algérie sera, ainsi, l'invitée d'honneur pour cette année (du 30 novembre au 12 décembre).

Dans une déclaration à la presse, le directeur général de la CNAM, Abdelkrim Berkki, a affirmé que l'Algérie participera à cet événement avec plus de 100 artisans et plusieurs établissements professionnels, ajoutant que cet événement constituera "une occasion de faire connaître la destination touristique algérienne et la diversité culturelle, civilisationnelle et historique que recèle le pays".

RENCONTRE

Le rôle des femmes dans la promotion de la sécurité et de la stabilité, thème d'une rencontre à Alger

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a présidé, jeudi au Musée central de l'Armée (Alger), en compagnie du ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, l'ouverture d'une rencontre scientifique sur le rôle des femmes dans la promotion de la sécurité et de la stabilité.

S'exprimant à cette occasion, Mme Krikou a souligné que "la femme algérienne, qui a participé au processus de développement,

a contribué à la promotion de la sécurité et de la stabilité dans le pays, en accordant aux plus hautes

fonctions et responsabilités". Après avoir salué le rôle des femmes durant la Révolution de libération et au lendemain de l'indépendance, notamment dans le développement et la promotion de la sécurité et de la stabilité, la ministre a souligné la détermination des femmes à "poursuivre aujourd'hui le processus d'édification institutionnelle sur la voie de leurs aïeules, à travers les hautes fonctions qu'elles occupent aux côtés des hommes".

De son côté, M. Rebiga s'est félicité de l'organisation de cette rencontre, coïncidant avec la célébration du mois de l'indépendance, tout en

saluant le rôle de la femme algérienne dans "la défense de la souveraineté nationale, la promotion de la sécurité et de la stabilité et la réalisation du développement dans différents domaines". Le ministre a rappelé le rôle joué par la femme algérienne lors de la Révolution de libération, ainsi que sa contribution aux côtés de ses frères au recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale. M. Rebiga a, à cet égard, appelé à "suivre l'exemple des Moudjahidates en contribuant au projet d'édification et de développement du pays", rappelant que le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, "attache un intérêt particulier à la femme au sein de l'Algérie nouvelle".

La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la projection d'un documentaire sur le rôle de la femme algérienne dans la promotion de la sécurité et de la stabilité et l'organisation d'une séance de discussion sur les sacrifices de la femme lors de la glorieuse Révolution de libération et son rôle dans l'édification du pays postindépendance. A cette occasion, les Moudjahidates Houria Toubal et Drifa Ben M'hidi ont été distinguées, aux côtés d'autres femmes des différents corps de sécurité.

INFRASTRUCTURES

Mascara : inauguration du siège de la 3^{ème} Sûreté urbaine de Mohammadia

Le siège de la 3^{ème} Sûreté urbaine (SU) de la ville de Mohammadia a été inauguré, jeudi, a-t-on constaté. La cérémonie inaugurale de cette nouvelle infrastructure a été supervisée par l'Inspecteur régional de police de la région Ouest, le Contrôleur de police Moussa Belabbes, en présence du Secrétaire général de la wilaya, Abdelmalek Makhloufi, des cadres de la Direction de wilaya de la Sûreté nationale, des élus locaux, ainsi que de représentants de la société civile de la wilaya.

La nouvelle infrastructure, implantée au centre ville de ce chef-lieu de commune et de daïra, dispose de tous les moyens et équipements à même d'assurer aux citoyens les prestations, à veiller à la sécurité des biens et des personnes, dans le cadre de la police de proximité, selon les explications fournies sur place. L'Inspecteur régional de police de l'Ouest a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, que l'inauguration de cette SU s'inscrit dans le cadre "des démarches de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) visant à rapprocher les actions de police de proximité des citoyens".

GESTION DES DÉCHETS
L'Entreprise nationale de récupération organise une journée de démonstration sur la gestion des déchets ferreux et non ferreux

L'Entreprise nationale de récupération (ENR), filiale du groupe "Imetal", a organisé une journée de démonstration sur la gestion et la revalorisation des déchets ferreux et non ferreux, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué, affirmant ses ambitions de répondre aux besoins du marché national et d'exporter le surplus de ses produits sur les marchés internationaux. Organisé sous le slogan : "De la théorie à la pratique, explorer les solutions durables pour un avenir plus vert", l'événement a connu la participation des responsables et des cadres de l'entreprise, ainsi que des représentants du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, de Sonatrach, de Naftal et du Centre national des technologies de production plus propre (CNTPP), a ajouté la même source. Une présentation détaillée du processus de gestion et de revalorisation des déchets a été donnée, via une étude de cas théorique sur l'activité de l'unité de Récupération des déchets (URD), décrivant minutieusement le processus opérationnel de gestion de déchets, pour illustrer les pratiques durables mises en œuvre. A la fin de la présentation, une analyse de cas pratique a été entreprise, incluant une démonstration opérationnelle, avec déplacement sur site, pour la présentation et l'analyse en profondeur du processus d'approvisionnement et de revalorisation des matières premières, tout en mettant en lumière les pratiques novatrices et durables, a fait savoir l'ENR.

A cette occasion, le P-dg de l'entreprise, Houari Miloud Khelladi, a indiqué que son entreprise "aspire à développer son activité, afin de répondre aux besoins du marché national et d'exporter le surplus des produits sur les marchés internationaux", soulignant qu'elle est "la seule entreprise économique publique active dans le domaine du recyclage et de la revalorisation des déchets ferreux et non ferreux, notamment après le renouvellement des agréments liés à cette activité". L'ENR est une entreprise publique économique, créée en 1966, et spécialisée dans le domaine de la récupération, traitement, et commercialisation des déchets ferreux et non ferreux comme activité principale, en plus de ses activités secondaires de démolition d'ouvrage d'arts désaffectés, le démantèlement d'infrastructures et installations industrielles complexes reformées, ainsi que la conception, la fabrication et l'installation des instruments de pesage et contrôle industriel.

PORTRAIT

Médéa: Chemseddine Aribi ou la volonté de vaincre la maladie

Chemseddine Aribi, issu de la ville de Ksar-El-Boukhari, au sud de Médéa, classé deuxième dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, avec une moyenne de 16.63 dans la filière Lettres et philosophie de l'examen du Baccalauréat, entend embrasser une carrière de magistrat pour rendre à sa mère, auprès de laquelle il a trouvé toute l'aide nécessaire, ce qu'elle a sacrifié pour qu'il réalise le rêve vécu aujourd'hui, jeudi.

Malgré les séquelles laissées par l'ablation d'une tumeur au cerveau, Chemseddine, scolarisé au lycée "Tayeb Malaika", à Ksar-El-Boukhari, à 65 km au sud de Médéa,

a surmonté cette difficulté et s'est investi entièrement dans la préparation de son Baccalauréat qu'il considère comme son "projet d'avenir", a-t-il affirmé à l'APS. Il reconnaît avoir eu quelques difficultés au début de l'année scolaire, en ne réussissant pas à obtenir la moyenne qu'il espérait avoir, 12 au lieu des 14 qu'il s'est fixé comme objectif, mais encouragé par sa mère Fatima, il redouble d'efforts et travaille d'arrache-pied, de jour comme de nuit, croyant fermement que ses efforts seront récompensés, précise Chemseddine. "C'est grâce à ma mère que j'ai pu remonter la pente et arriver au résultat d'au-

jourd'hui", confie fièrement Chemseddine qui rend à sa mère "tout le mérite de son succès" au Baccalauréat. Souffrant de problèmes de vision et de difficultés motrices, Chemseddine a bénéficié lors des épreuves du Baccalauréat de l'accompagnement de deux enseignants, comme l'autorise la réglementation, et tient à les remercier pour l'aide et le soutien qu'il a trouvé auprès d'eux. Le lauréat rêve de devenir magistrat et pense que la moyenne obtenue lui permettra de s'inscrire dans une filière de droit qui lui ouvrira grandes ouvertes les portes de la magistrature.

APS

FRANCE

Une voiture percute une terrasse d'un restaurant à Paris faisant un mort et six blessés

Une voiture a percuté la terrasse d'un restaurant à Paris mercredi soir, faisant un mort et six blessés, dont trois en urgence absolue, ont rapporté des médias, citant une source policière.

Selon la même source, une voiture a percuté vers 19h30, heure locale, la terrasse d'un restaurant situé près du célèbre cimetière du Père Lachaise, dans le 20^e arrondissement de la capitale française.

Le conducteur de la voiture aurait pris la fuite et le passager aurait été arrêté. Ce dernier était positif aux stupéfiants et à l'alcool, a indiqué une source policière, ajoutant que la trajectoire de la voiture sur la terrasse aurait été "accidentelle". L'hypothèse d'un "accident routier" est "privilégiée à ce stade", selon la source policière. Le conducteur a été placé en garde à vue pour "homicide involontaire, blessures involontaires par conducteur et mise en danger", a précisé le parquet.



ESPAGNE

Démantèlement d'un réseau de "narco-voiliers" acheminant de la cocaïne en Europe

La police espagnole a annoncé vendredi le démantèlement d'un important réseau qui transportait de la cocaïne d'Amérique du Sud vers l'Europe à bord de voiliers, dans le cadre d'une opération internationale qui s'est soldée par l'arrestation de 50 personnes. Ce coup de filet, mené en collaboration avec l'agence Europol et les services de police de onze pays, a

permis la saisie de 1,5 tonne de cocaïne et de huit des bateaux qui auraient été utilisés par les narcotrafiants, précise la police espagnole dans un communiqué.

Selon l'enquête, lancée par les polices espagnole et britannique en juin 2020, ces voiliers auraient effectué des voyages notamment entre le Brésil, la Colombie, la Barbade et Panama jusqu'aux côtes

espagnoles, dans les îles Canaries, à Valence et en Andalousie.

En Espagne, 26 personnes ont été interpellées. La plupart des arrestations ont eu lieu le 24 juin, en Norvège, en Bulgarie, au Royaume-Uni, au Panama, à Trinité-et-Tobago, au Portugal et en Colombie, selon Europol. Le réseau utilisait des systèmes de communication cryptés

pour rendre sa détection difficile. Les trafiquants de drogue font régulièrement l'objet de coups de filet en Espagne, considérée comme l'une des principales portes d'entrée en Europe de la cocaïne sud-américaine et du haschisch marocain. Mi-juin, une précédente opération avait permis la saisie de 8 tonnes de cocaïne et 40 arrestations.

BELGIQUE

Une bombe de la Seconde Guerre mondiale désamorcée à Courtrai

Une bombe datant de la Seconde Guerre mondiale, découverte jeudi à Courtrai, en Belgique, lors de travaux d'excavation, a été désamorcée en toute sécurité, selon le Service d'enlèvement et de destruction d'engins explosifs de l'armée belge (SEDEE). Des ouvriers avaient dé-

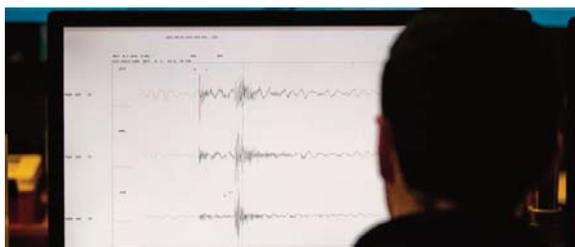
couvert la bombe, de fabrication américaine, à midi, lors de travaux sur un chantier. L'engin explosif date de la Seconde Guerre mondiale et avait dû être larguée par un avion. Il fait 1m 40 de diamètre. Le désamorçage a débuté vers 16h30. La bombe étant déjà stabilisée et dans un bon état, les

démouleurs ont pu immédiatement commencer le travail. Les trafics ferroviaire, aérien et automobile, qui ont été interrompus, ont pu reprendre librement vers 17h15, et les riverains qui avaient été évacués ont pu regagner leur domicile, rapportent des médias belges.

CHILI

Un séisme de magnitude 7,4 secoue le nord du pays (USGS)

Un séisme de magnitude 7,4 a secoué jeudi le nord du Chili, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS) et aucune alerte tsunami n'a été émise dans un premier temps. L'épicentre de la secousse s'est produit à 265 kilomètres à l'est de la ville portuaire d'Antofagasta et à une profondeur de 126 km, selon l'USGS. Le Chili est situé sur la ceinture de feu du Pacifique, un alignement de volcans qui enserrant l'essen-



tiel de cet océan, et l'une des zones à la plus forte activité sismique du monde. En 2010, dans la région centre-sud du Chili, un puis-

sant séisme d'une magnitude de 8,8, avait fait 525 morts, dont une centaine tués par le tsunami qui avait suivi. L'épicentre du tremble-

ment de terre de jeudi a été localisé à environ 80 km de la frontière du Chili avec l'Argentine et à moins de 30 km de la frontière avec la Bolivie.

CROATIE

Incendie de forêt près d'une station balnéaire

Des dizaines de pompiers et trois avions luttent contre un feu de forêt qui s'est déclaré jeudi en fin de journée près de la station balnéaire populaire de Trogir, en Croatie, ont indiqué les autorités.

Environ 70 pompiers ont réussi à empêcher l'incendie d'atteindre des maisons et un complexe hôtelier, a déclaré l'association nationale des pompiers dans un communiqué. L'incendie près de Trogir, sur la côte centrale de l'Adriatique, est désormais sous contrôle et des moyens supplémentaires arrivent dans la région, a ajouté l'association.

"Il n'y a aucune menace pour les habitations et les touristes", a déclaré le commandant en chef des pompiers, Slavko Tucakovic. Dans le village de Seget Donji, l'incendie a embrasé une vaste zone forestière en bord de mer, près d'un camping de touristes, a rapporté la télévision publique HRT.

La Croatie, comme le reste des Balkans, a été frappée par une vague de chaleur prolongée, qui a commencé au début du mois, avec des températures dépassant 37 degrés Celsius. En raison de la canicule, les températures de la mer dans la partie croate de l'Adriatique atteignent des niveaux record de plus de 29 degrés Celsius. La Croatie est visitée chaque année par des millions de touristes qui se rendent principalement sur sa magnifique côte parsemée de plus de 1.000 îles et îlots.

INONDATIONS EN AFGHANISTAN L'ONU réclame un financement supplémentaire

Les Nations Unies ont demandé jeudi une aide urgente en faveur des populations affectées par les récentes inondations qui se sont abattues sur l'Afghanistan, faisant une quarantaine de morts.

"Des fonds supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour venir en aide aux personnes touchées par les inondations et pour protéger les familles sans abris", a indiqué le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric lors d'un briefing.

Citant le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), le responsable onusien a relevé que le plan de réponse humanitaire de trois milliards pour l'Afghanistan au titre de 2024 n'est financé que de 720 millions de dollars.

Il a en outre noté que l'Afghanistan demeure "très vulnérable" au changement climatique, précisant que plus de 145.000 personnes ont été affectées cette année par les fortes pluies et inondations. Ce pays d'Asie centrale a connu récemment des crues catastrophiques dans diverses provinces, qui avaient notamment fait à la mi-mai au moins 66 morts à Faryab (nord) et 55 à Ghor (ouest).

La province de Baghlan (nord) avait enregistré le 10 mai des crues subites extrêmement dévastatrices ayant fait au moins 300 morts et de très nombreux disparus, ainsi que des dégâts matériels considérables.

MIGRATIONS CLANDESTINES

Le navire-ambulance Ocean Viking secourt 55 personnes au large de Malte

L'Ocean Viking, le navire-ambulance de SOS Méditerranée, a secouru 55 personnes, dont deux mineurs non accompagnés et quatre enfants de moins de 14 ans, dans la nuit de mercredi à jeudi lors de deux opérations de sauvetage au large des côtes maltaises, a annoncé l'ONG.

Les rescapés, "tous des hommes", sont principalement originaires de Syrie, a précisé SOS Méditerranée, dont le siège est à Marseille (sud de la France).

Les autorités italiennes ont désigné le port de Naples pour débarquer ces personnes, lieu que l'Ocean Viking devrait atteindre "samedi dans la matinée", indique l'ONG.

SOS Méditerranée précise qu'une des personnes secourues "avait une cheville cassée et a dû être hissée sur l'Ocean Viking à l'aide d'une civière", plusieurs autres rescapés "souffraient de brûlures de carburant et d'une exposition prolongée au soleil". SOS Méditerranée a secouru plus de 40.000 personnes en Méditerranée depuis 2016, principalement en Méditerranée centrale, la route migratoire la plus dangereuse du monde.

ENVENIMENTS SCORPIONIQUES Le respect des mesures préventives mis en avant (INSP)



Les populations des Hauts-plateaux et du Sud du pays, en particulier, sont appelées à respecter les mesures préventives des envenimements scorpioniques, en hausse durant la saison estivale dans ces régions, a indiqué, jeudi à Alger, le Directeur général de l'Institut national de la Santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra.

Lors d'un point de presse consacré à la situation épidémiologique des envenimements scorpioniques en 2023, M. Bouamra a mis en garde les citoyens de ces régions du pays contre ce risque sanitaire, leur recommandant des précautions à prendre afin de s'en prémunir.

Il s'agit notamment de bien fermer les fenêtres et les portes, de vérifier l'intérieur des chaussures avant de les porter, de secouer vêtements, literie et autres objets susceptibles d'y abriter les scorpions et d'éviter de s'asseoir sur l'herbe, a-t-il expliqué, précisant que ces arachnides privilégient les zones ombragées.

"En cas de piqûre de scorpion, le citoyen doit s'orienter, de toute urgence, vers le centre de soins le plus proche et éviter de s'administrer lui-même des remèdes traditionnels", a-t-il indiqué, rappelant qu'un dispositif national de lutte contre ces envenimements a été mis en place par les autorités, avec l'objectif de réduire le nombre des décès.

Il a relevé, à ce propos, la baisse de la létalité due aux scorpions en 2023 (24) par rapport à l'année précédente (25), en dépit de la hausse du nombre de victimes de piqûres scorpioniques l'année écoulée (46908), comparativement à 2022 (43252).

M. Bouamra a fait savoir, dans le même sillage, que M'Sila est la wilaya ayant enregistré le plus de cas de piqûres, suivie d'El-Oued, Biskra et Djelfa, alors que les taux d'incidence (par nombre d'habitants) les plus élevés ont été observés à Adrar, El-Bayadh et Ghardaïa.

Il a annoncé, en outre, qu'une rencontre de sensibilisation contre cette menace sanitaire est prévue les 24 et 25 juillet à Djelfa, réunissant les acteurs impliqués issus des wilayas concernées, notamment des médecins réanimateurs et des représentants de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Outre l'évaluation du Programme national de lutte contre ce phénomène, ce séminaire servira également à renforcer la formation du corps médical qui se trouve en première ligne de la prise en charge des victimes des envenimements scorpioniques.

APS

PARAMÉDICAL Nécessité de soutenir la formation paramédicale et des sages-femmes (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Alger, l'importance de renforcer "la formation continue" paramédicale et des sages-femmes pour se mettre au diapason des développements enregistrés dans ce domaine.

Présidant une journée d'information intitulée "Valorisation et soutien du mécanisme de formation paramédicale et des sages-femmes", le ministre a souligné la nécessité d'accorder "une grande importance" à la formation continue dans ce domaine, préconisant "une coordination entre les institutions et établissements sanitaires concernés, en prévision de l'organisation de sessions de formation continue".

A cet effet, le ministre a affirmé l'impératif d'adopter "des méthodes innovantes en matière de formation pour répondre aux besoins et exigences du secteur paramédical et des sages-femmes, voire des infirmiers*", ce qui profitera au secteur de manière générale.

Par ailleurs, le ministre



s'est dit satisfait de "la grande synergie établie entre le produit de la for-

mation et les besoins recensés sur le terrain", rappelant les différentes étapes

"franchies par le secteur paramédical, des sages-femmes et infirmiers".

MÉDÉA Extension du service d'hémodialyse de Chahbounia (Direction)



Les travaux d'extension du service d'hémodialyse de la localité de Chahbounia, au sud de Médéa, ont été lancés récemment dans le but d'augmenter les capacités de traitement de cette structure sanitaire et assurer une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux issus des communes de la daïra de Chahbounia, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la santé.

L'extension du service d'hémodialyse permettra de porter la capacité de traitement de la structure de 11 à 64 patients, avec des séances de dialyse de trois jours par semaine et une moyenne quotidienne de 4 à 5 heures par séance, a fait savoir le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Les aménagements qui seront effectués vont créer de nouveaux espaces pour l'accueil et la prise en

charge des malades, a-t-il ajouté, précisant que l'équipement de ce service sera renforcé pour être en mesure de prendre en charge le nombre de patient ciblé.

Équipé actuellement de huit générateurs d'hémodialyse et d'une station de traitement d'eau, le service d'hémodialyse de Chahbounia va bénéficier de dix autres générateurs et d'une station de traitement d'eau, a-t-il expliqué.

Cette extension évitera aux insuffisants rénaux des communes de Chahbounia, Bouaiche et Bougezou (daïra de Chahbounia) de faire le déplacement vers l'hôpital de Ksar-El-Boukhari, soit une distance de dizaines de kilomètres, pour effectuer des séances de dialyse, a relevé le DSP.

Plusieurs services d'hémodialyse situés dans différents établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été dotés de stations de traitement d'eau et de générateurs d'hémodialyse, à la faveur d'un projet de modernisation et d'équipement des structures de santé spécialisées, a rappelé M. Sadok.

Le projet a touché les services d'hémodialyse des hôpitaux de Médéa, Ksar-El-Boukhari, Ain-Boucif, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, a-t-il conclu.

BATNA Inscription d'un projet pour la réalisation d'un nouveau CHU (responsable)

Le secteur de la santé de Batna vient de bénéficier de l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits, a indiqué le wali, Mohamed Benmalek.

Dans une déclaration à la presse, le wali a affirmé lundi-soir, le lancement

dans les plus proches délais de l'étude de ce projet qui, a-t-il dit, vient "satisfaire les demandes de la population de la wilaya de sorte à consolider les structures sanitaires locales et améliorer les conditions de prise en charge des malades de la wilaya et ceux d'autres wilayas". La wilaya de Batna

a bénéficié d'une levée de gel sur le projet de réalisation d'un stade de 30.000 places et celui de son raccordement à l'autoroute Est-ouest via Chelghoum Laïd (Mila), a souligné le wali qui a fait état de l'octroi de 150 millions DA pour le raccordement du nouvel institut paramédical aux

divers réseaux. Ouvert en 1977 en tant qu'hôpital, l'actuel CHU de Batna a été élevé au rang de Centre hospitalo-universitaire en 1986. Il a bénéficié au cours des deux dernières années de plusieurs opérations d'extension et de réhabilitation de nombre de ses services.

PALESTINE

Agressions sionistes contre Ghaza : détection du virus de la polio dans plusieurs échantillons d'eaux usées

La présence du virus responsable de la polio a été détectée dans plusieurs échantillons d'eaux usées de la bande de Ghaza, théâtre de guerre génocidaire sioniste depuis neuf mois, ont annoncé jeudi les autorités palestiniennes de la Santé, dénonçant une "catastrophe sanitaire".

"Les résultats de tests, effectués sur des échantillons d'eaux usées en coordination avec l'Unicef ont montré la présence du virus de la polio", écrit le ministère de Santé dans un communiqué.

Cette détection, "dans les eaux usées qui s'écoulent entre les tentes des déplacés", "laisse présager un véritable désastre sanitaire et expose des milliers d'habitants au risque de contracter" cette maladie, ajoute le ministère.

Après neuf mois d'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, les stations de pompage des eaux usées à Deir al-Balah, dans le centre du territoire, ont cessé de fonctionner mardi, selon la municipalité.

Les eaux usées stagnantes, l'amoncellement de déchets et de décombres forment un "environnement propice à la propagation de diverses épidémies", a dénoncé le ministère, qui appelle à l'arrêt immédiat de l'agression sioniste.

Il s'agit selon le site inter-



net de l'OMS d'une souche considérée comme ayant été éradiquée en 1999. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué jeudi que tous les établissements de santé dans le sud de la bande de Ghaza sont poussés "au point de rupture" par les bombardements menés par les forces d'occupation sioniste, qui font un grand nombre de martyrs et de blessés.

"Le très grand nombre de victimes résultant des hostilités incessantes ont poussé jusqu'au point de rupture la

capacité de notre hôpital - et de tous les établissements de santé du sud de Ghaza - à soigner les personnes souffrant de blessures potentiellement mortelles", a déclaré le responsable de Ghaza pour le CICR, William Schomburg, cité dans un communiqué.

"La plupart des patients ont été déplacés de chez eux à plusieurs reprises et vivent avec peu de nourriture et d'eau potable, dans des zones surpeuplées, ce qui les rend plus susceptibles de tomber malades", insiste le CICR,

dont l'équipe a assuré 12.000 consultations et plus de 500 interventions chirurgicales, depuis l'ouverture de la structure en mai.

Depuis octobre dernier, la guerre génocidaire sioniste contre Ghaza a fait 38.848 martyrs et 89.459 blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes, laissant également de vastes étendues de l'enclave en ruines, et sous un blocus, paralysant la fourniture de nourriture, d'eau potable et de médicaments.

Ghaza: Le soutien psychologique à la population doit être une priorité absolue (rapport)

Le soutien psychologique doit être une priorité absolue et un élément essentiel de l'aide humanitaire à la population à Ghaza, recommande un rapport sur l'impact de la guerre sur la santé mentale publié récemment par le Programme de santé mentale de la communauté de Ghaza (GCMHP).

Intitulé "Neuf mois de guerre contre Ghaza: l'impact sur la santé mentale et la réponse du GCMHP", le rapport appelle aussi à un cessez-le-feu immédiat et durable ainsi qu'à l'accès et la distribution de quantités suffisantes de carburant, d'eau et de nourriture.

Ce rapport est un nouveau défi lancé à la communauté internationale pour qu'elle mette fin à l'inhumanité de cette agression militaire dévastatrice qui menace le futur existentiel des générations palestiniennes.

Rédigé par le personnel du GCMHP qui, depuis octobre 2023, a vu deux de ses trois centres détruits, le troisième endommagé et trois de ses collègues, toutes des femmes psychologues, tuées, le rapport détaille les travaux en cours et les initiatives futures visant à atténuer les souffrances mentales des 2,2 millions d'habitants de Ghaza et l'impact traumatique sur les généra-

tions à venir de leur société meurtrie. Au fil des pages, des survivants du génocide s'adressent, depuis des tentes, des maisons en ruine et des abris temporaires, à des professionnels de la santé mentale, eux-mêmes déplacés et endeuillés comme les patients qu'ils traitent.

Les mots de désespoir, de douleur mentale atroce, de désespoir et deuil, de peur, de panique, de colère, de violence, de cris incontrôlables, d'impuissance, de sentiment d'étouffement, de pensées suicidaires ou de déni sont la substance de la recherche.

Les professionnels du (GCMHP) ont entendu des personnes décrire comment cette guerre est "différente quantitativement et qualitativement dans tous les aspects de la vie, chacun étant témoin de véritables combats de soldats, de scènes violentes répétées de meurtres et de blessures jamais connues auparavant, de la faim, du froid, de la maladie et de déplacements forcés à de multiples reprises".

Les équipes de ce programme font état de "niveaux élevés de sentiments d'impuissance et de désespoir", ainsi que de symptômes traumatiques complexes, notamment l'isolement social,

des adultes déconnectés de leurs émotions, qui ont perdu la capacité de s'exprimer et la confiance en soi.

Les symptômes physiques psychosomatiques sont fréquents, tels que l'essoufflement et les douleurs articulaires et gastriques, ajoute le rapport.

Chez les enfants, les symptômes psychologiques relevés dans ce document comprennent les terreurs nocturnes, les cauchemars, l'énurésie, une nervosité excessive, un attachement intense à la mère, des tremblements constants, des hallucinations, de la colère et un comportement agressif.

"Les enfants assument également de nouvelles responsabilités redoutables liées aux besoins quotidiens des familles en nourriture et en eau, remplaçant les adultes qui ont été arrêtés ou qui sont morts", regrettent les professionnels du GCMHP dans ce rapport.

Le document relève, par ailleurs, que la sécurité et l'espoir sont "les clés de l'avenir", soulignant la nécessité d'un cessez-le-feu durable, la fin de toutes les violations des droits de l'homme et l'élimination des signes visibles qui déclenchent des traumatismes, y compris le déblaiement de tous les décombres dans les rues.

L'UNRWA peine à contenir la propagation des maladies à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a déclaré mercredi qu'elle peinait à prévenir la propagation des maladies au sein des populations déplacées dans la bande de Ghaza.

"Les températures élevées, la surpopulation grave, le manque d'eau, et une

grave pénurie de produits nécessaires d'hygiène personnelle et de nettoyage, tels que le savon, le shampoing et les désinfectants, entraînent une augmentation des infections de la peau et des contaminations bactériennes dans les populations déplacées", a rapporté l'UNRWA sur la plateforme de médias sociaux X.

Cette agence de l'ONU a indiqué qu'elle déployait de grands efforts pour contrôler la propagation de cette infection et prévenir l'aggravation des cas similaires par le biais de ses centres de santé, en dépit de ses ressources limitées et du manque de traitements dans ses entrepôts.

L'agence a souligné la nécessité de parvenir à un ces-

sez-le-feu à Ghaza aussi vite que possible. Au cours des dernières 24 heures, les forces de l'occupant sioniste ont tués 81 Palestiniens et blessés 198 autres, portant le bilan total à 38.794 martyrs et 89.364 blessés depuis le début de l'agression sioniste, a rapporté mercredi l'autorité sanitaire palestinienne dans un communiqué.

VACCINS ANTI-COVID

La justice de l'UE épingle un "manque de transparence" de Bruxelles

Le tribunal de l'Union européenne (UE) a épingle un "manque de transparence" de la Commission européenne dans les achats de vaccins anti-Covid, en pleine crise sanitaire.

"La Commission n'a pas donné au public un accès suffisamment large aux contrats d'achat de vaccins contre la Covid-19", a tranché mercredi le tribunal de l'UE. Il était saisi de deux recours émanant de particuliers et d'un groupe d'euro-députés écologistes à propos de ce marché de plus d'un milliard de doses.

L'une d'elles, l'élue allemande Jutta Paulus, a salué "une victoire" à mettre au crédit de sa collègue française Michèle Rivasi, associée avec elle à cette plainte avant son décès fin 2023.

"L'automatisme de la Commission consistant à réclamer la confidentialité pour à peu près tout ce qui est pertinent dans les contrats a été rejeté", s'est réjouie une autre coplaingante, l'eurodéputée luxembourgeoise Tilly Metz.

Parmi les "irrégularités" pointées par le tribunal, figure notamment le refus "partiel" de divulguer les déclarations d'absence de conflit d'intérêts des négociateurs européens de ces achats. Il s'agit de responsables de la Commission et de représentants des Etats membres.

La Commission a argué d'un besoin de protection de la vie privée de ces négociateurs, mais connaître leur identité et leur parcours professionnel était d'"intérêt public", a estimé la juridiction établie à Luxembourg.

Un autre grief retenu porte sur certaines clauses des contrats restées secrètes à propos des éventuels dommages et intérêts dus par les laboratoires aux Etats membres en cas de défaut de vaccins.

"La Commission n'a pas démontré qu'un accès plus large à ces clauses porterait effectivement préjudice aux intérêts commerciaux de ces entreprises", relève le tribunal.

ETATS UNIS

Le président américain testé positif au Covid (Maison Blanche)

Le président américain Joe Biden, en campagne dans le Nevada pour l'élection de novembre, a été testé positif au Covid-19, a annoncé mercredi la Maison Blanche dans un communiqué, précisant qu'il présentait des "symptômes légers".

Le président de 81 ans, "complètement vacciné", observera une période d'isolement dans son fief du Delaware, indique la Maison Blanche, au moment où les doutes sur les capacités physiques et mentales du dirigeant à faire campagne ressurgissent après des appels de démocrates à ce qu'il se retire.

APS

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA Paul Kagame remporte 99,18% des voix (résultats provisoires)

Le président rwandais sortant Paul Kagame serait réélu pour un quatrième mandat avec 99,18% des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle de lundi, selon les résultats provisoires publiés jeudi par la Commission électorale nationale.

Le candidat du Parti démocratique vert du Rwanda, Frank Habineza, et l'indépendant Philippe Mpayimana ont reçu respectivement 0,50% et 0,32% des voix, selon la même source, citée par des médias.

Lundi, la présidente de la Commission électorale Oda Gasinzigwa, avait annoncé sur la base de résultats officiels partiels, que le candidat du Front patriotique rwandais, Paul Kagame, avait obtenu 99,15% des voix à l'élection présidentielle.

Quelque neuf millions de Rwandais étaient appelés aux urnes lundi pour des élections législatives et présidentielle, couplées pour la première fois. Les résultats définitifs seront proclamés le 27 juillet.



FAMINE AU ZIMBABWE Washington annonce une aide de 39 millions de dollars

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi une aide de 39 millions de dollars au Zimbabwe, où des millions d'habitants luttent contre la faim, en raison notamment d'une grave sécheresse liée au phénomène El Nino, touchant le pays.

"Cette somme permettra de fournir une aide alimentaire à 500.000 personnes et de distribuer des produits agricoles et du bétail", a souligné l'Agence américaine pour

le développement international (Usaid).

"Lors de la récente saison agricole d'octobre à mai, 80% du Zimbabwe a reçu des précipitations inférieures à la moyenne, ce qui a fait perdre aux agriculteurs environ 70% de leurs récoltes", a déclaré l'Usaid.

Le programme d'aide vise à court terme à lutter contre l'insécurité alimentaire, et à long terme à améliorer les pratiques agricoles, a expliqué l'am-

bassatrice américaine Pamela Tremont lors d'une conférence de presse à Harare.

Depuis le début de l'année, Washington a accordé près de 62 millions de dollars d'aide au Zimbabwe, a indiqué Mme Tremont.

En début de semaine, le gouvernement zimbabwéen a annoncé que les personnes souffrant de la faim recevraient 7,5 kg de farine de maïs par mois de juillet à septembre, et 8,5

kg d'octobre à mars de l'an prochain.

Le Zimbabwe, avec notamment la Zambie voisine et le Malawi, est l'un des pays d'Afrique australe les plus touchés par une grave sécheresse liée au phénomène El Nino.

Ces trois pays, qui ont déclaré récemment l'état de catastrophe naturelle, sont confrontés à des pertes de récoltes considérables, entre 40 et 80% de leur maïs ayant été décimé.

CONFLIT DANS L'EST DE LA RD CONGO Trêve humanitaire prolongée de 15 jours



Les fronts du conflit entre la rébellion du M23 et les forces gouvernementales dans l'est de la République démocratique du Congo étaient relativement calmes jeudi, au lendemain de l'annonce par Washington de 15 jours supplémentaires de trêve humanitaire, ont indiqué des sources locales.

"Un calme précaire est observé", a déclaré le lieutenant Reagan Mbuyi, porte-parole de l'armée sur le front nord du conflit en cours depuis deux ans et demi dans la province du Nord-Kivu.

Vers le front sud, quelques tirs ont été signalés dans le territoire de Masisi par des habitants cités par des médias, mais pas de combats entre les deux camps. Les Etats-Unis ont annoncé mercredi une "prolongation de 15 jours de la trêve humanitaire".

Cette prolongation "sera en vigueur jusqu'à 23H59, heure locale, le 3 août" et engage les belligérants "à faire taire leurs armes et à fournir au personnel humanitaire un accès sans entrave aux populations vulnérables", précise un communiqué du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche.

Deux premières semaines de trêve humanitaire avaient été annoncées le 5 juillet par la Maison Blanche. Depuis lors, les combats ont diminué d'intensité mais la trêve n'a pas été respectée dans certains secteurs.

Quatre jeunes civils, dont deux enfants, ont notamment été tués le 15 juillet dans un bombardement à Bweremana, localité du Masisi située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Goma, la capitale provinciale. "Bien que les parties au conflit aient largement respecté la trêve, nous condamnons la perte de vies civiles à Bweremana", indique le communiqué américain.

SOUDAN Les approvisionnements alimentaires bloqués au Darfour, région menacée de famine (ONU)

Une importante voie d'approvisionnement vers la région soudanaise du Darfour, considérée par les experts comme menacée de famine, a été coupée en raison de fortes pluies, indiquent jeudi des responsables de l'ONU.

Le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le pays, Eddie Rowe, cité par des médias, a déclaré que "des milliers de tonnes d'aide étaient bloquées au poste frontière de Tina, à la frontière avec le Tchad, ce qui a incité l'agence à rouvrir les négociations avec le gouvernement pour ouvrir un autre poste frontière, plus au sud".

L'armée a déjà mis en garde les groupes humanitaires contre l'uti-

lisation de points de passage non autorisés vers le Darfour, désignant Tina comme la route approuvée plus tôt cette année. Mais cette route est devenue impraticable depuis le début de la saison des pluies.

"Il y a d'énormes fleuves. Notre convoi, qui est censé transporter plus de 2.000 tonnes, est bloqué", a déclaré M. Rowe depuis Port Soudan. Le PAM a décrit le Soudan comme "la plus grande crise alimentaire au monde, la région occidentale du Darfour étant la plus menacée alors que la guerre qui dure depuis 15 mois au Soudan, qui a déplacé des millions de personnes et déclenché des violences ethniques, se poursuit".



MIGRATION La Libye et le Tchad signent un accord pour régler la situation des migrants irréguliers

Le ministre libyen de l'Intérieur du gouvernement de l'Unité nationale, Imed Trabelsi, a signé avec son homologue tchadien, Mohamed Mergui, un accord pour régulariser la situation des migrants tchadiens irréguliers présents sur le sol libyen.

"L'accord vise à déterminer les conditions et procédures d'établisse-

ment du statut des Tchadiens présents sur le territoire libyen, à travers l'identification et le recensement en coopération entre les deux pays", a indiqué le gouvernement tchadien dans un communiqué repris par des médias.

La même source a ajouté que "les Tchadiens qui souhaitent rentrer volontairement bénéficie-

ront d'une assistance logistique et financière de la part des gouvernements libyen et tchadien, et des programmes de réintégration seront développés pour faciliter leur retour et leur réintégration au Tchad".

"Un comité conjoint sera formé pour le suivi et l'évaluation afin de superviser la mise en œuvre de l'accord, et ses réunions

auront lieu régulièrement pour évaluer les progrès et développer des solutions à tout problème", a-t-on précisé de même source.

Cet accord a été paraphé en marge de la tenue mercredi d'un Forum transmédiaiterranéen sur les migrations à Tripoli, en Libye, avec une participation européenne et africaine.

CENTRAFRIQUE Le gouvernement rassure sur la sécurisation des élections locales d'octobre prochain

Le gouvernement centrafricain a rassuré sur la sécurisation des élections locales prévues en octobre prochain face à un regain de violences armées dans le nord et le nord-ouest du pays.

Ces élections locales "seront sécurisées par les forces de défense nationales et internationales", a annoncé mercredi à la presse le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Maxime Balalou.

"Les agissements des ennemis de la paix ne sont pas anodins et se font à dessein pour perturber les élections mais il y a déjà un plan confidentiel de sécurisation", a-t-il ajouté, faisant savoir que "la sécurisation de ces scrutins se fera avec les partenaires du gouvernement centrafricain".

Jeudi dernier, l'Autorité nationale des élections (ANE) a informé qu'elle était prête pour la tenue des élections locales et que le démarrage de la révision des listes électorales aura lieu dans les prochains jours.

PALESTINE

La Cour internationale de justice reconnaît au peuple palestinien son droit à l'autodétermination

La Cour internationale de justice (CIJ), plus haute juridiction de l'ONU, a reconnu, vendredi, au peuple palestinien son droit à l'autodétermination.

La CIJ a donné son avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens, une affaire dans laquelle une cinquantaine d'Etats ont témoigné.



Ghaza: les armes sioniste provoquent d'"étranges blessures et défigurations"

La défense civile de la bande de Ghaza a déclaré jeudi que l'entité sioniste utilise dans son agression contre la bande de Ghaza des armes et des missiles qui provoquent d'"étranges et multiples blessures et défigurations parmi les blessés".

Les secours de Ghaza ont déclaré dans un com-

munié : "Les événements dans la bande de Ghaza indiquent que l'occupation (sioniste) utilise des armes et des missiles dans sa guerre contre la bande, causant d'étranges et multiples blessures aux blessés, et provoquant des défigurations et des amputations permanentes chez les blessés".

Le service a ajouté : "Des centaines de corps de martyrs sont toujours portés disparus parce que nos équipes n'ont pas pu les retrouver en raison de l'impact de ces bombes et missiles, dont nous pouvons dire qu'ils ont détruit les corps de nombreux citoyens et qu'il n'en reste aucune trace".

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une guerre génocidaire contre Ghaza faisant plus de 128.000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine meurtrière.

Amnesty international dénonce le recours de l'entité sioniste à la torture contre les Palestiniens



L'ONG Amnesty international a dénoncé jeudi le recours de l'entité sioniste à la torture contre les Palestiniens et à la pratique de détention au secret, exigeant l'abrogation d'une loi autorisant ces pratiques abjectes.

Cette loi qui "légalise la détention au secret et autorise les disparitions forcées, doit être abrogée" et la pratique de "détention au secret illimitée sans inculpation ni procès de Palestiniens de la bande de Ghaza", en violation flagrante du droit international, "doit prendre fin", a plaidé la branche belge d'Amnesty international dans un communiqué.

L'ONG a indiqué, à ce propos, que cette loi "abusive" promulguée en 2022 est utilisée pour "maintenir indéfiniment en détention arbitraire" des Palestiniens de Ghaza, sans inculpation ni procès, affirmant que les témoignages recueillis auprès de 27 personnes, maintenues en détention, dont un garçon de 14 ans, font état de torture.

Cette loi "permet une torture généralisée et, dans certains cas, institutionnalise les disparitions forcées", a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

Elle a souligné, à ce titre, que les recherches menées par son organisation révèlent que cette loi est utilisée pour "arrêter arbitrairement des civils palestiniens de Ghaza et les plonger dans une sorte de trou noir pendant des périodes prolongées, sans pro-

duire la moindre preuve que ces personnes constituent une menace pour la sécurité et en l'absence de toute procédure régulière".

L'ONG a recueilli, en effet, des informations sur 27 personnes palestiniennes, dont cinq femmes, 21 hommes et un garçon de 14 ans, qui, au titre de cette loi, ont été maintenues en détention sans pouvoir contacter leurs avocats ou leur famille pendant des périodes allant jusqu'à quatre mois et demi.

Toutes les personnes avec qui Amnesty International s'est entretenue ont déclaré que, pendant leur détention au secret, qui dans certains cas s'apparente à une disparition forcée, l'armée, les services de renseignement et la police de l'entité sioniste les avaient soumises à "des actes de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants".

Citant les services pénitentiaires de l'entité sioniste, l'ONG précise qu'au 1er juillet 2024, quelque 1.402 Palestiniens et Palestiniennes étaient détenus au titre de cette loi. "Ce chiffre ne comprend pas les personnes détenues pour une période initiale de 45 jours sans ordre de détention officiel", ajoute-t-elle.

Arrêtées dans des écoles accueillant des personnes déplacées, à différents endroits à Ghaza, lors de descentes dans des logements, dans des hôpitaux et à des postes de contrôle nouvellement installés, ces personnes ont ensuite été transférées

vers des établissements de l'armée ou des services pénitentiaires de l'entité sioniste, pendant des périodes allant de deux semaines à 140 jours.

Parmi les personnes détenues, figurent des médecins arrêtés dans des hôpitaux pour avoir refusé d'abandonner leurs patients, des mères séparées de leurs nourrissons alors qu'elles essayaient de traverser le so-disant "couloir de sécurité" du nord de Ghaza vers le sud, des défenseurs des droits humains, des employés de l'ONU, des journalistes et d'autres civils, a fait savoir Amnesty international, affirmant que toutes les personnes interrogées ont déclaré avoir été soumises à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements.

L'organisation a constaté des marques et ecchymoses correspondant à des actes de torture sur au moins huit des anciens détenus interrogés en personne et a examiné les dossiers médicaux de deux autres détenus libérés, qui corroborent leurs allégations de torture", révèle l'ONG.

Elle ajoute, à ce titre, que le Laboratoire de preuves du programme "Réaction aux crises" d'Amnesty International a vérifié et géolocalisé au moins cinq vidéos d'arrestations massives, et notamment des vidéos dans lesquelles apparaissent des détenus filmés alors qu'ils ne portaient que leurs sous-vêtements après avoir été arrêtés dans le nord de Ghaza et à Khan Younés.

"Le fait d'imposer une nudité publique forcée pendant des périodes prolongées est contraire à l'interdiction de la torture et des autres mauvais traitements, et constitue une forme de violence sexuelle", estime l'ONG, expliquant que "la torture et les autres formes de mauvais traitements, y compris les violences sexuelles, sont des crimes de guerre".

"Ces allégations de torture doivent faire l'objet d'une enquête indépendante du bureau du procureur de la Cour pénale internationale. Une telle enquête est indispensable", a jugé l'ONG.

LIBAN

Cinq martyrs et 18 blessés dans plusieurs raids sionistes

Cinq personnes sont tombées en martyrs et 18 autres blessées jeudi dans des frappes aériennes sionistes visant trois villages dans le sud du Liban, ont indiqué des sources militaires libanaises.

Selon les sources, les victimes ont été touchées lors de cinq raids aériens sionistes sur les villages de Safad, Chaqra et Majdal Selm, qui ont détruit sept maisons et endommagé 25 autres.

La ville de Ghazzé, dans la province de la Bekaa, à l'est du Liban, a été également ciblée jeudi par une frappe aérienne de l'armée sioniste, causant la mort en martyre d'une personne.

Selon des informations relayées par l'agence de presse libanaise (ANI), "à 6h30 du matin, la voiture de la victime Abu Mahmud Muhammed Cebbare, une camionnette, a été visée par un missile, sur la route menant à la ville de Ghazzé, ce qui a entraîné l'arrachage de son châssis".

Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait des centaines de martyrs depuis le 7 octobre 2023, date marquant le début de la guerre génocidaire en cours à Ghaza, selon les autorités libanaises.

L'armée sioniste mène une guerre dévastatrice dans la bande de Ghaza depuis plus de 9 mois, faisant 38.848 martyrs et 89.459 blessés, au 18 juillet, en en plus des milliers de personnes disparues.

CRISE SÉCURITAIRE EN HAÏTI

L'ONU "préoccupée" par le sort des femmes

Les Nations Unies se sont dit "profondément préoccupées" par le sort des femmes et des filles en Haïti qui "continuent de subir le poids de l'aggravation de la crise dans ce pays".

"Une nouvelle évaluation réalisée par les partenaires humanitaires a révélé que les femmes déplacées à Port-au-Prince sont confrontées à une série de défis", a indiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans sa mise à jour quotidienne de la situation dans ce pays des Caraïbes.

L'agence onusienne a relevé que les femmes et les filles représentent plus de la moitié des quelque 580.000 personnes désormais déplacées en Haïti, notant que la violence des groupes armés continue de forcer les populations à quitter leurs foyers.

Suite à la recrudescence de la violence, le gouvernement haïtien a imposé mercredi l'état d'urgence notamment dans l'Artibonite et l'Ouest, où se trouve la capitale.

A l'issue d'une récente visite de quatre jours dans ce pays, des représentants d'OCHA, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Service de protection civile et d'aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO) ont déclaré qu'ils ont pu constater de visu l'impact de la violence actuelle qui a bouleversé la vie quotidienne des Haïtiens.

"La crise humanitaire en Haïti nécessite une attention urgente et des stratégies allant au-delà de l'urgence", ont-ils insisté, ajoutant que la violence a également entraîné une perte de revenus pour les familles qui étaient économiquement indépendantes.

Dans ce contexte, l'ONU a déploré le sous-financement du plan de réponse humanitaire 2024 pour Haïti. Après plus de la moitié de l'année, l'appel de 674 millions de dollars est financé à moins d'un quart.

ARTS PLASTIQUES

Oran : le Salon des arts plastiques met en valeur l'expérience des enfants dans le style de l'auto-portrait

Le premier Salon local de l'enfant dans les arts plastiques, dont les activités se poursuivent, jeudi à la Maison de la Culture et des Arts "Zeddour Brahim Belkacem" à Oran, met en valeur les talents des enfants dans le style de l'auto-portrait.

Quelque 40 enfants talentueux participent à cette manifestation, qui se déroule sous le slogan "Je suis en couleur", qui ont peint des portraits en utilisant des techniques acryliques sur toile, a souligné la superviseuse de ce Salon, Meriem Guellai.

L'exposition, organisée par la Maison de la Culture et des Arts, avec la contribution des associations "houlm Tifl" (Rêve d'Enfant) et "Rabie El Fan", et de l'entreprise de fournitures scolaires "Techno" d'Oran, intervient après la participation de ces enfants, âgés entre 6 et 14 ans, dans des ateliers d'art organisés, depuis février dernier au niveau de



cet espace culturel, a ajouté l'artiste plasticienne Guellai. Ces toiles reflètent la créativité de ces enfants, dont

trois enfants autistes, en incarnant des œuvres artistiques dans le style de l'auto-portrait, de manière professionnelle et dans les couleurs qu'ils jugent les plus appropriées et expressives de leurs traits, dans un style artistique simple, selon cette artiste, qui est cadre à la maison de la Culture.

Compte tenu de la forte participation observée à cet événement culturel, dont les activités se poursuivent jusqu'au 23 juillet, un atelier interactif a été organisé au profit des enfants visiteurs, en les impliquant dans la création d'une peinture artistique, souligne-t-on.

LE MUSÉE DE L'ETUSA À ALGER

Un témoin du temps qui restitue les mutations historiques et sociales

Le Musée de l'Etablissement des transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa), inauguré mercredi à Alger, se dresse tel un témoin du temps, qui restitue les mutations historiques et sociales depuis la fin du 19e siècle à la période post-indépendance, puis contemporaine.

Baptisé du nom du martyr de la Révolution, "Tahar-Rabia", ancien employé de cet établissement, tombé au champ d'honneur le 29 décembre 1961, le musée se déploie sur les trois espaces, de la grande cour, du sous-sol et du premier étage, du Centre de formation de l'Etusa à Alger.

Ainsi, le regard du visiteur est d'entrée attiré par les différents modèles de véhicules utilisés depuis 1882, époque des "Omni-bus à chevaux", passant par ceux de la période des années 1960-1970 et les bus électrifiés, les téléferiques et autres maquettes de bus anciens, ainsi que les tenues de travail des

employés, les outils de contrôle, les petits appareils à levier manuel pour la distribution des tickets, les gros moteurs de véhicules et les pièces de rechanges, entre autre.

Le premier étage présente une exposition de photographies et de vidéos diffusées en boucle sur des écrans de télévisions, restituant des carrières militantes de quelques employés-martyrs de la révolution, et les parcours professionnels singuliers d'artistes ayant travaillé à plein temps ou en extra, dans ce grand établissement de transport urbain, à l'instar du regretté Dahmane El Harachi, le plasticien Denis Martinez ou encore, Abdelmadjid Meskoud, présent à cette cérémonie inaugurale, et à qui une distinction honorifique a été remise.

Dans la partie sous-sol du musée, d'anciens modèles de voitures suscitent davantage l'émotion et réveillent le sentiment nostalgique du passé, où

l'Etablissement de transport urbain à Alger, comme dans d'autres grandes villes d'Algérie, a joué un rôle de grande utilité publique, en assurant au quotidien le déplacement des citoyens et en marquant sa présence également lors de "festivités religieuses, nationales, artistiques ou sportives", atteignant dignement le nombre de "40 millions d'usagers par an", selon le directeur général de l'Etusa, Yacine Krim.

Des distinctions honorifiques, des trophées et des médailles ont été distribués aux meilleurs employés de l'Etusa, ainsi qu'aux familles des martyrs, Tahar Rabia et Mahmoud Zani, dont le Site de Bir-Mourad-Rais de l'établissement, a été baptisé de son nom, avant l'inauguration du Musée de transport de l'Etusa, (EX-RSTA).

Selon sa directrice, Amel Bara Kasmi, une galeriste de grande expérience, dévouée et citoyenne qui a déjà orga-

nisé nombre de manifestations artistiques et muséales, entre expositions collectives, individuelles, ateliers de formation, fresques urbaines et conférences sur les arts plastiques, le Musée "Tahar-Rabia" de l'Etablissement des transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa) est un espace appelé à "glorifier et préserver un pan du patrimoine socioculturel algérien, glorifiant l'histoire du militantisme pour l'idéal incontestable de l'Algérie indépendante et l'esprit de citoyenneté de l'Algérie Nouvelle".

Le Musée "Tahar-Rabia" a été conjointement inauguré, mercredi au Centre de formation de l'Etusa à Alger, par les ministres des Transports Mohamed El Habib Zahana, de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji et des Moudjahidines et Ayants-droit, Laid Rebiga, dans l'élan des célébrations du 62e anniversaire de l'indépendance nationale.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE ZANZIBAR

Plus de 3 000 films seront présentés (organisateurs)

Le Festival international du film de Zanzibar (ZIFF), également connu sous le nom de "Festival des pays des dhows" (anciens voiliers arabes dont utilisation s'étend actuellement de l'Indonésie à Madagascar), présentera plus de 3 000 films du monde entier, selon les organisateurs.

Le festival, l'événement culturel le plus important de Zanzibar, qui se tiendra du 1er au 4 août, attirera des cinéastes de 100 pays, dont l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Indonésie, la Pologne, le Royaume-Uni, la Tanzanie et d'autres pays africains, a dit Joseph Mwale, président-directeur général du ZIFF.

Lors d'une conférence de presse tenue mardi dans la ville portuaire de Dar es Salaam, M. Mwale a affirmé que le festival du film, qui vise à développer et à promouvoir le cinéma et d'autres industries culturelles en tant que catalyseurs de la croissance socio-économique régionale, attirera plus de 200 000 visiteurs venus du monde entier.

Des activités, telles que des projections de films et des compétitions, des ateliers, des événements artistiques et des expositions seront organisés pendant le festival, selon M. Mwale.

FESTIVAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS (TIZI-OUZOU)

Un art et un métier ancestral à préserver

La 11e édition du festival culturel local de la poterie de Maâtkas, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, s'est ouverte, mercredi soir sous le signe de la préservation de cet art et métier traditionnel.

Le coup d'envoi marqué par la présence, notamment, du représentant du ministère de la Culture et des arts, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, l'inspecteur général de wilaya, de la directrice de la culture et des arts et des présidents des deux assemblées populaires communales de la daïra de Maâtkas, a été l'occasion de revenir sur l'importance de préserver le métier de la poterie, un des plus anciens pratiqués par l'Homme.

La visite des stands a été l'occasion d'apprécier, encore une fois, les belles pièces produites par les mains des potières de Maâtkas, particulièrement, et des autres communes de Tizi-Ouzou, ce métier étant exclusivement pratiqué par les femmes dans cette wilaya, mais aussi celle des potiers des wilayas hôtes participantes.

Une diversité d'objets, finement modelés avec de l'argile soigneusement mixée avec du tuf ou du sable, à la main, puis cuits au feu de bois de figuier principalement, et richement décorés avec des couleurs naturelles et de symboles pleins de significations, ornent les stands de l'exposition ouverte au CEM Ounnar Mohamed de Maâtkas qui abrite l'événement.

L'occasion a été saisie par les membres de la délégation officielle pour insister sur l'importance de ce festival comme espace de promotion et de préservation du métier de la poterie.

La manifestation est aussi un espace d'échange entre artisans et une opportunité pour les potiers de vendre leur production et pour visiteurs de faire emplette.

Les visiteurs de cette nouvelle édition dédiés à la mémoire de l'ancien commissaire de cet événement, Mustapha Meziani, décédé en octobre dernier, ont eu droit à une démonstration de fabrication et de cuisson traditionnelles de poterie.

A noter que des ateliers de poterie sont organisés au profit des enfants à l'occasion de ce festival dans un souci de transmission du métier.

Des conférences-débat sur cet artisanat, sont également au menu de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 22 de ce mois de juillet.

APS

FESTIVAL

La 6e édition du Festival national du costume traditionnel algérien du 22 au 25 juillet au Palais des Raïs

La 6e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien sera organisée du 22 au 25 juillet 2024 au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger, avec un espace dédié au costume traditionnel palestinien en solidarité avec le peuple palestinien en proie au génocide sioniste, a indiqué mercredi la commissaire du festival.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, la commissaire Faiza Riach a précisé que cette 6e édition du festival mettra à l'honneur "l'art de la couture traditionnelle algérienne" pour montrer "la richesse et la diversité de notre patrimoine culturel", ajoutant qu'un espace sera dédié à la Palestine en

signe de solidarité avec le peuple palestinien dans sa résistance face à l'agression sioniste barbare à Gaza et dans les territoires occupés.

Cette édition a pour objectif "la valorisation du costume traditionnel et des bijoux algériens en tant que partie indissociable de l'identité et du patrimoine culturel national et la constitution d'une base de données scientifique et académique sur ce patrimoine immatériel à même de contribuer à sa préservation et aux différentes classifications à l'échelle mondiale", a poursuivi la même responsable.

Plusieurs activités sont prévues lors de ce festival, dont une exposition académique sur l'histoire du costume traditionnel algérien, une

exposition de tenues traditionnelles algériennes avec la participation de 13 stylistes et le lancement de la plateforme d'interaction "Costumes de mes ancêtres".

Au menu également, une Journée d'étude sur "La broderie traditionnelle", des conférences sur "Le costume traditionnel palestinien" et "le rôle des arts visuels dans la promotion du costume traditionnel algérien" et des ateliers de couture.

Des stylistes, des enseignants et des artisans seront honorés lors de cet événement de quatre jours, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, et ce, en reconnaissance de leurs efforts dans la préservation de ce patrimoine culturel national.

ALGÉRIE - CHINE

Le partenariat industriel algéro-chinois fondé sur le transfert de la technologie moderne (ambassadeur)

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, a affirmé mercredi à Bordj Bou Arreridj que le partenariat algéro-chinois dans le domaine industriel est "fondé sur le transfert de la technologie moderne".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite aux unités de l'entreprise Condor pour les industries électroniques dans la zone industrielle de Bordj Bou Arreridj, l'ambassadeur chinois a indiqué que les relations économiques de la Chine avec l'Algérie "datent de plus de 40 ans et connaissent de grandes évolutions et extension au travers des contrats de partenariat passés entre entreprises chinoises et algériennes". Ce partenariat, a-t-il ajouté, "ne se limite pas au seul aspect commercial mais porte sur le transfert des technologies modernes pour contribuer au développement du produit algérien dans le domaine des industries de l'électronique et de l'électroménager et de l'électronique et permettre à l'Algérie d'avoir ses propres marques locales et de dominer les marchés de la région". L'ambassadeur qui s'est entretenu longuement avec les travailleurs chinois rencontrés dans les unités visitées a considéré que l'entreprise Condor



représente "un modèle de réussite des sociétés algériennes par son travail constant pour l'évolution et la maîtrise des technologies modernes".

De son côté, Abderrahmane Benhamadi, PDG du groupe Condor, a souligné que cette visite "s'inscrit dans le cadre de la politique de présentation du groupe en tant que partenaire économique aux ambassadeurs, notamment ceux des pays avec qui il est lié par des relations économiques et des partenariats

ainsi que de sa vision stratégique sur le moyen et long termes". Il a également indiqué que de multiples projets et investissements nouveaux avec le partenaire chinois "seront annoncés le moment venu".

Le directeur de la société Condor, Mohamed Daas, a indiqué que le projet de production de compresseurs de réfrigération en partenariat avec la Chine "entrera en phase de production vers fin 2024" conformément à l'engage-

ment fait dernièrement au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cours de la 55ème édition de la Foire internationale d'Alger avec des conceptions amies de l'environnement.

Ce projet, a-t-il souligné, a requis un investissement de près de 100 millions de dollars et permettra de générer 500 emplois et la production de 4,7 millions d'unités/an dont 3 millions seront dirigés vers l'exportation pour 100 millions de dollars/an.

TECHNIQUES SPATIALES

Oran : sortie de la 1ère promotion de l'Ecole nationale supérieure des sciences géodésiques et des techniques spatiales

La première promotion de l'Ecole nationale supérieure des sciences géodésiques et des techniques spatiales d'Arzew (Oran) affiliée à l'Agence Spatiale Algérienne (Asal), comprenant 34 ingénieurs, est sortie jeudi.

La cérémonie de remise des diplômes, à laquelle ont assisté les autorités civiles et militaires locales, ainsi que le corps universitaire, a été supervisée par le Directeur général de l'Agence Spatiale Algérienne, Azzedine Ousseidik. M. Ousseidik a salué "l'évolution en cours dans le domaine des technologies spatiales en Algérie, qui a permis jusqu'à présent le lancement de six satellites algériens dans l'espace, contribuant efficacement à fournir de grands services à de nombreuses institutions et organismes algériens".

Cette évolution a permis, en outre, de porter le nombre d'ingénieurs et de chercheurs spécialisés dans ce domaine à environ 1.500 chercheurs, répartis entre les unités affiliées à l'Asal, a-t-on indiqué.

M. Ousseidik a souligné que "l'Algérie œuvre, à travers l'Asal et en coopération avec différents organismes compétents, à se transformer, dans les années à venir, en une puissance scientifique et économique qui remplit son rôle naturel dans son environnement au service de ses intérêts nationaux". Le même responsable a annoncé la

création par l'Asal de l'incubateur des affaires, avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, au niveau du nouveau pôle universitaire de la ville de Sidi Abdallah à Alger pour l'accompagnement des étudiants et chercheurs algériens spécialisés dans les domaines de l'intelligence artificielle, les mathématiques, et la nanotechnologie pour la réalisation de projets de fin d'études.

Pour sa part, le Directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences géodésiques et des techniques spatiales, Mohamed Akram Seddiki, a indiqué que la première promotion des ingénieurs diplômés de l'Ecole est composée de 13 ingénieurs en Géomatiques, 12 dans la Télé-détection et analyse d'images et 9 ingénieurs en Géodésie.

Le Directeur-adjoint de l'Ecole, chargé de l'enseignement, des certificats et de la formation, Beldjillali Bilal, a indiqué de son côté que depuis sa création, en 2020, l'Ecole a formé et encadré plus de 900 étudiants et stagiaires issus de plusieurs secteurs.

Elle a également conclu des accords de coopération avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur spécialisés, dont le dernier en date avec l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf d'Oran (USTO-MB).

BANGLADESH

L'internet mobile coupé pour des raisons de "sécurité" (officiel)

Le Bangladesh a ordonné jeudi la suspension de son réseau d'internet mobile, ont rapporté des médias, citant le ministre délégué aux Télécommunications, Zunaid Ahmed Palak, après des manifestations étudiantes qui ont fait au moins neuf morts.

"Oui, nous l'avons fait", a déclaré M. Palak, expliquant que cette me-

sure était nécessaire pour "assurer la sécurité des citoyens".

Au moins neuf personnes ont été tuées mardi lors de manifestations au Bangladesh contre la mise en place de quotas pour les postes les plus prisés dans l'administration, ont affirmé la police et des manifestants.

Des centaines d'étudiants se sont

jointes aux rassemblements ailleurs au Bangladesh, bloquant les voies ferrées et les autoroutes.

Depuis des semaines, les étudiants organisent des manifestations quasi-quotidiennes pour demander au gouvernement d'abandonner le système de quotas pour les emplois de fonctionnaires et exigent un système basé sur le mérite.

INFORMATIQUE

Une panne géante de Microsoft paralyse de nombreuses entreprises dans le monde

Une panne de certains services de Microsoft paralyse vendredi de nombreuses entreprises partout dans le monde tandis que le géant de la tech américain a affirmé prendre des "mesures d'atténuation" le temps de régler le problème.

Compagnies aériennes clouées au sol, files d'attente dans les aéroports, problème de télécommunication de la TV australienne ABC, Bourse de Londres perturbée: depuis quelques heures, le nombre d'entreprises faisant état de panne ou de perturbations se multiplie.

Dans un message intitulé "Dégradation du service", Microsoft indique que les utilisateurs "peuvent être dans l'incapacité d'accéder à diverses applications et services Microsoft 365".

Microsoft ajoute rester "mobilisé pour gérer cet événement avec la plus haute priorité et en urgence, tout en continuant à traiter l'impact persistant pour les applications Microsoft 365 restantes qui sont dans un état dégradé".

De nombreux aéroports ont déclaré être affectés par la panne, et notamment ceux de Berlin, d'Amsterdam-Schipol et tous ceux d'Espagne, tandis que plusieurs compagnies aériennes ont fait état de problèmes: les américaines Delta, United et American Airlines, Air France, l'irlandaise Ryanair, ainsi que trois compagnies indiennes.

"Pour l'instant, nous avons juste comme information que nous avons un incident technique et que par conséquent, il y a des retards dans l'enregistrement et que le service aérien a dû être suspendu jusqu'à dix heures", a expliqué la porte-parole de l'aéroport de Berlin, sans préciser la nature exacte de la panne ni pouvoir préciser quand le trafic aérien reprendrait.

La panne informatique mondiale liée à une "mise à jour défectueuse" d'un outil du fabricant CrowdStrike, selon Berlin

La panne informatique géante qui touche vendredi de nombreux secteurs à travers le monde est liée à une "mise à jour défectueuse" d'une solution informatique du groupe américain de cybersécurité CrowdStrike, a indiqué le gouvernement allemand.

L'Américain CrowdStrike aurait communiqué "une solution de contournement" du problème aux entreprises touchées, qui ne font état d'"aucun signe de cyberattaque", a précisé à la presse un porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mehmet Ata.

Une panne de certains services de Microsoft paralyse vendredi de nombreuses entreprises partout dans le monde, notamment des compagnies aériennes, des banques et des hôpitaux.

Dans un message intitulé "Dégradation du service", Microsoft indique que les utilisateurs "peuvent être dans l'incapacité d'accéder à diverses applications et services Microsoft 365". Microsoft ajoute rester "mobilisé pour gérer cet événement avec la plus haute priorité et en urgence".

De nombreux aéroports ont déclaré être affectés par la panne, et notamment ceux de Berlin, d'Amsterdam-Schipol et tous ceux d'Espagne, tandis que plusieurs compagnies aériennes ont fait état de problèmes: les américaines Delta, United et American Airlines, Air France, l'irlandaise Ryanair, ainsi que trois compagnies indiennes.

CHLEF

2.200 motocyclistes à la 2e édition du Rassemblement national des sports mécaniques

Le coup d'envoi de la 2e édition du Rassemblement national des sports mécaniques a été donné, jeudi dans la commune de Beni Haoua (Chlef) avec la participation de près de 2.200 motocyclistes.

Le wali de Chlef, Brahim Ghemired a donné le coup de starter de cette course, dont les participants auront à parcourir un circuit touristique partant de Chlef puis Oum Droue, Labiodh Medjadja, Zeboudja et Oued Goussine, jusqu'au point de chute fixé à Beni Haoua, lieu de rassemblement et d'hébergement des participants.

Cet événement sportif, organisé cette année sous le slogan "Un été sans accident", connaît une large participation de fans de ce sport, avec au menu un riche programme pour faire la promotion des sports mécaniques, tout en sensibilisant les citoyens sur le code de la route et de l'importance d'une conduite sûre et responsable, a indiqué à l'APS, le chef du service des investissements à la direction de la jeunesse et des sports (DJS), Larbi Safsafa.

Cette manifestation sportive qui se poursuivra jusqu'à demain vendredi, vise également la promotion des ressources touristique de la wilaya, de même que la mise en valeur du patrimoine culturel de la région, notamment au vu de la participation d'athlètes de différentes régions du pays, a-t-il ajouté.

Les motards participants ont salué, pour leur part, les bonnes conditions d'organisation et le programme d'activités mis au point par le comité d'organisation, de nature à leur permettre de découvrir la région, tout en contribuant à la sensibilisation pour réduire les accidents de la route et l'ancrage des règles de conduite sécuritaires chez les jeunes", ont-ils souligné.

A noter l'organisation programmée demain vendredi de campagnes et d'ateliers de sensibilisation, à travers les camps de vacances et les plages de Beni Haoua pour sensibiliser les estivants sur les réglés de sécurité dans les sports mécaniques et l'usage des technologies modernes pour améliorer l'indice de sécurité des véhicules, à l'instar des systèmes de freinage antidérapants et des systèmes électroniques de stabilité, selon les organisateurs.

OUARGLA

Une centaine de tournois sportifs programmés au profit des jeunes durant la saison estivale (direction)

Une centaine de tournois sportifs ont été programmés durant la saison estivale 2024 au profit des jeunes à travers les différentes régions de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.

Ces tournois, qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'animation de proximité, englobe plusieurs disciplines dont le football, le handball, le basket-ball et la pétanque, en plus de tournois de futsal, selon la même source.

Dans ce cadre, 71 terrains de proximité, huit terrains de football et quatre salles omnisports ont été mis à la disposition de 26.000 jeunes des deux sexes. Il s'agit aussi de 80.000 enfants et jeunes qui bénéficieront également au titre de cette saison estivale des structures de natation et des bassins à travers les communes de la wilaya.

Deux piscines semi-olympiques et trois piscines de proximité, en plus d'une piscine semi-olympique et quatre piscines sont actuellement en exploitation au niveau de la wilaya.

Dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD), une piscine olympique est en cours de réalisation au chef lieu de la wilaya, et une autre semi-olympique dans la nouvelle ville de Hassi Messaoud, outre quatre piscines de proximité réparties au niveau des daïras de Sidi Khoulid et Ouargla, a-t-on fait savoir.

APS

PARA-JUDO (JEUX PARALYMPIQUES-2024/PRÉPARATION) La sélection nationale en stage à Paris

La sélection nationale de para-judo algérien (judo pour visuels), composée de trois athlètes effectue depuis dimanche un stage de préparation à Paris en France du 13 au 29 juillet, en prévision des Jeux paralympiques de Paris (28 août-8 septembre 2024), a-t-on appris, mercredi auprès de la fédération algérienne handisport (FAH).

Il s'agit des athlètes Ishak Ouldkouider (-60kg, J2), Bouamer Abdelkader (-60kg, J1) et Youcef Radjai (-90kg, J1). " C'est un regroupement intervient dans la continuité de la préparation que nos athlètes effectuent quotidiennement au niveau de leurs clubs et en équipe nationale, suivie à chaque fois et par une participation, aux différents Grands Prix de l'IBSA (International Blind Sports Associations) qui étaient qualificatifs aux joutes parisiennes", a indiqué à l'APS, le chef de la mission et membre du bureau fédéral, Fayçal Chebyeb.

Regroupés dans la région Tremblay-en-France dans le département de la Seine-Saint-Denis, les trois athlètes sous la houlette de l'entraîneur national et ancienne internationale, Mounia Kerkar, comptent mettre les bouchées doubles afin d'être prêt au jour "J". " Les athlètes sont bien installés et se

trouvent dans une bonne forme. Le stage se déroule dans une ambiance bon enfant et les athlètes sont animés d'une grande volonté afin d'en bénéficier de ce regroupement qui constitue l'un des derniers inscrits dans leur programme. Toutes les conditions sont réunies pour réussir ce regroupement qui est très important, car il va situer chacun d'entre eux du point de vue de la forme physique, des gestes techniques, de la concentration entre autres", a indiqué à l'APS, l'entraîneur national. Sur place un programme intense a été préparé pour les judokas, avec des séances d'entraînement en bi-quotidien, selon besoin et ponctuées par des combats avec des sparrings partenaires valides afin d'augmenter le volume de résistance sur le tatami et corriger les erreurs qu'il faut éviter, lors de la compétition officielle. Ils bénéficient également de quelques séances de

musculture, natation et d'autres moyens de récupération. " En plus de l'aspect physique des athlètes qui n'est pas négligé, les trois para-judokas disputeront des combats avec des sparrings pour mieux s'aguerrir, se corriger techniquement et apprendre à gérer les combats. On a beaucoup de choses à régler encore sur certains aspects et nos athlètes réagissent bien au volume du travail qu'on a arrêté", a expliqué Mounia Kerkar.

Durant ce regroupement, d'anciens judokas algériens résidant en France rend à chaque visite à leur compatriotes paralympiens pour leur apporter soutien et assistance, quand c'est besoin et ceci reconforte beaucoup la petite délégation sportive algérienne. Les athlètes devraient se porter bien physiquement, surtout qu'ils ont pris part à cinq compétitions d'envengure internationale, ce qui laissera assez de place

pour le staff technique afin de s'attarder, lors du stage de Paris, sur le volet technique, où les athlètes doivent apprendre à bien gérer les combats, notamment quand ils atteignent un stade avancé de la compétition. " Nos athlètes ont beaucoup progressé, mais ils doivent rester compétitifs et prêts, le jour J", a expliqué l'entraîneur national, aidée dans sa mission par l'ancien médaillé d'or paralympique, Nine Messaoud. Côté infirmerie, mises à part quelques contractures qui sont fréquentes en sports de combat, les trois athlètes se portent bien et profitent de ce regroupement qui prendra fin le 29 juillet. Après le retour au pays, le groupe prendra un petit repos, avant de reprendre le chemin de la préparation avec un stage au Centre de préparation des élites nationales de Fouka (Alger-Ouest), qui sera suivi d'un dernier en France, avant le début des JP-2024.

RUGBY - COUPE D'AFRIQUE 2024

L'Algérie au rendez-vous continental en Ouganda

La sélection algérienne de rugby (seniors messieurs) prendra part à la Coupe d'Afrique des nations 2024, prévue du 20 au 28 juillet en Ouganda, avec la participation de huit pays.

Le quinze d'Algérie, à pied d'œuvre depuis ce jeudi dans la capitale ougandaise, débutera le tournoi pour le compte des quarts de finale face à la Côte d'Ivoire samedi prochain (12h00, heures algériennes) au stade national Nelson Mandela de Kampala.

En cas de qualification, la sélection algérienne sera opposée au vainqueur du quart de finale oppo-

sant le Kenya au Sénégal. Les deux autres quarts de finales également programmés samedi, mettront aux prises la Namibie au Burkina Faso et le Zimbabwe à l'Ouganda.

Les demi-finales sont prévues le mercredi 24 juillet au stade "Mutesi 2", alors que la finale se disputera le dimanche 28 juillet au stade Nelson Mandela.

Lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique de rugby disputée en 2022 à Aix-en-Provence (France), l'Algérie avait terminée la 3e place du tournoi en s'imposant devant le Zimbabwe (20-12) dans la petite finale, alors que la Namibie

avait été sacrée devant le Kenya (36-0).

Programme de la Coupe d'Afrique de rugby 2024 :

Quarts de finale (samedi 20 juillet, au stade national Nelson Mandela) :

- 1). Namibie - Burkina Faso (8h00, heures algériennes)
- 2). Kenya - Sénégal (10h00)
- 3). Algérie - Côte d'Ivoire (12h00)
- 4). Zimbabwe - Ouganda (14h00)

Demi-finales (mercredi 24 juillet, au stade Mutesi 2) :

Vainqueur (1) - Vainqueur (4)

Vainqueur (2) - Vainqueur (3)

Finale : dimanche 28 juillet au stade Nelson Mandela.

HANDBALL - MONDIAL 2025

La sélection algérienne en stage du 17 au 24 juillet à Alger

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé un stage de préparation en prévision de sa participation au Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, a indiqué à la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Pour ce stage qui se poursuit jusqu'au 24 juillet, le staff technique national dirigé par Farouk Dehili, a fait appel à 27 joueurs dont huit évoluant à l'étranger.

Versé dans le groupe B, le Sept algérien évoluera aux côtés du Danemark (champion du monde en

titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les rencontres du groupe B se dérouleront à Herning au Danemark.

Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

Liste des joueurs convoqués :

Yahia Zemmouchi (OM Annaba, Algérie), Mezaza Salim (HBC El-Biar), Chebli Djaber (JSE Skikda), Belbrahim Junayd Bouazza (HBC Livry Gargan/France), Abderaouf Bouakez (MB Béjaïa), Zine Eddine Boughaba (Al Shamal, Qatar), Sahraoui Samy Zacharia (Hubo Handball/Belgique), Islam Kaabache (JSE Skikda), Amokrane Abderrahim (ES Ain-Touta), Bendasse Mohamed-Réda (ES Ain-Touta), Hamdi Ayoub (O. El Oued), Louerdi Mohamed Naim (O. El Oued), Bounab Hani Abdelrafik (JSE Skikda), Merazka Aymen (AB Barika), Abed Boumediene Walid (NRKGA Ben Aknoun), Rami Sidi Aïssa (ES Constantine), Berrehail Yanis Mohamed (US Créteil/France), Bourris Mohamed Iheb (IC Ouargla), Balti Karim (Bruges Lormont/France), Ali Boulehdassa (JSE Skikda), Chehri Mounir (Halden Toppandball/Norvège), Rayane Abrous (HBC El Biar), Sobhi Chemseddine (OBMC Metlili), Hadj Sadok Tahir Yassine (M Bordj Bou Arreridj), Fedila Mohamed (Odorheiu Secuiesc/Roumanie), Teffah Noah Sophiane (HBC Livry Gargan/France), Aliouene Abderrahmane (RC Bona).

CLASSEMENT FIFA

La sélection algérienne à la 46^e place

La sélection algérienne de football occupe la 46^e place au classement mondial de la FIFA du mois de juillet, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.



La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a perdu deux places par rapport au dernier classement (44^e).

Sur le plan africain, les Verts occupent toujours le 7^e rang, devant le Cameroun (51^e mondial), le Mali (53^e), et l'Afrique du Sud (57^e).

En haut du classement mondial, l'Argentine, vainqueur de la Copa America, conserve la première place du classement Fifa devant la France, demi-finaliste de l'Euro-2024.

Le nouveau champion d'Europe, l'Espagne, grimpe sur la troisième marche du podium, d'où il déloge la Belgique, éliminée en 8^e de finale par

la France (1-0). Finaliste de l'Euro contre l'Espagne (2-1), l'Angleterre est 4^e.

Les percées les plus spectaculaires sont réalisées par la Turquie, quart de finaliste de l'Euro, qui gagne 16 places (26^e), et le Venezuela, également quart de finaliste de la Copa America, qui progresse de 17 rangs (37^e).

LIGUE 1 MOBILIS

Le CR Belouizdad recrute le Camerounais Jacques Mbé (ex-Etoile du Sahel/Tunisie)



Le Camerounais de l'Etoile Sportive du Sahel de Tunisie, Jacques Mbé, a rejoint le CR Belouizdad en vertu d'un contrat de trois ans, selon la page officielle du club de la Ligue 1 Mobilis de football, sans dévoiler la

valeur financière du transfert.

Jacques Mbé (25 ans), qui évolue au poste de milieu défensif, a rejoint l'Etoile Sportive du Sahel en juillet 2017 en provenance du Canon Yaoundé (Came-

roun). Il a été l'un des artisans du sacre de l'équipe de la "Perle du Sahel" en championnat de Tunisie de la saison 2022-2023.

Mardi, le vainqueur de la Coupe d'Algérie de la saison 2023-2024, avait annoncé dans un communiqué avoir engagé le technicien français Corentin Martins, au poste d'entraîneur du club, en remplacement du Brésilien Marcos Paqueta, sans toutefois dévoiler la durée du contrat.

Corentin Martins (14 sélections/ 1 but), qui a fait l'essentiel de sa carrière de joueur à l'AJ Auxerre, s'apprête à entamer sa deuxième expérience dans le championnat national, après son passage la saison

dernière sur le banc du Paradou AC (9 victoires, 8 nuls et 5 défaites), avant de claquer la porte en raison d'un désaccord avec la direction.

Avant d'exercer son métier en Algérie, le natif de Brest âgé de 55 ans a également dirigé la sélection mauritanienne pendant sept ans (2014-2021), avec laquelle il s'est qualifié pour la première fois dans l'histoire du football mauritanien, à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 disputée en Egypte.

Le CRB a bouclé la saison 2023-2024 du championnat de Ligue 1, à la 2^e place avec 53 points, derrière le MC Alger, sacré champion pour la 8^e fois de son histoire (65 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE)

Résiliation à l'amiable des contrats de Mouaki et Boumechra (club)

La JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis de football) a annoncé jeudi, avoir résilié à l'amiable, les contrats de l'attaquant Dadi El-Hocine Mouaki et du milieu de terrain Mohamed Réda Boumechra.

"Nous informons nos chers supporters de la résiliation à l'amiable des contrats de Mouaki et de Boumechra. Nous remercions sincèrement et vivement les deux joueurs pour tout ce qu'ils ont apporté au club durant leurs parcours avec nous, et leur souhaitons le meilleur dans leurs projets futurs", indique le club kabyle dans un communiqué publié sur ses réseaux.

Concernant le volet recrutement, le club de la ville des "Genêts" a assuré jusque-là l'arrivée de quatre joueurs : le gardien de but Gaya Merbah (contrat de 5 saisons), le défenseur international Mohamed Amine Madani (contrat de 3 saisons), le milieu offensif Aïmen Abdelaziz Lahmeri (contrat de 3 saisons), et le milieu de terrain international malien Sadio Kanouté



(contrat de 2 saisons). L'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a décidé de mettre le paquet pour jouer les premiers rôles lors du prochain exercice 2024-2025, puisque d'autres joueurs sont attendus du côté de la JSK dans les prochains jours.

Le club a confié la barre technique à Abdelhak Benchikha, assisté de Farid Zemiti et Mohamed Lacet. La JSK a fixé au samedi 20 juillet, le début



des entraînements en vue du prochain exercice. Lors de la défunte saison, la JSK s'est contentée de la 6^e place au classement final, en compagnie du Paradou AC, avec 42 points chacun. La JSK, club le plus titré en Algérie, n'a plus remporté le championnat depuis sa consécration en 2008, alors qu'en Coupe d'Algérie, son dernier trophée remonte à l'édition 2011 aux dépens de l'USM El-Harrach (1-0).

COUPE D'ALGÉRIE DE POLICE

L'équipe de la région de Béchar remporte le trophée

L'équipe de la région de Béchar a remporté la Coupe d'Algérie de Police de football (seniors/ messieurs), en battant son homologue de Constantine (1-1, aux t.a.b : 5-4), en finale disputée mercredi au stade de la direction de l'administration générale à Hydra (Alger).

L'équipe de la région de Constantine a ouvert le score en début de match par Khalil Laghrib, avant que la formation de Béchar ne remette les pendules à l'heure peu avant la pause sur un penalty transformé par Abdelhamid Al-Iredj. La série fatidique des tirs au but a souri aux gars de Béchar (5-4).

"Nous remercions dieu après cette consécration, qui intervient après six finales perdues. Je tiens à remercier les joueurs, le staff technique et la région du sud-ouest pour tous les efforts fournis. Le match n'était pas facile, mais notre volonté à soulever le trophée était plus forte", a réagi l'entraîneur de l'équipe de Béchar Abdeldjalil Fezoui, à l'issue de la partie.

De son côté, l'entraîneur de l'équipe de Constantine Djalal Keddad s'est montré déçu après cette défaite.

"La rencontre a été équilibrée, la défaite est dure à avaler. Nous avons dominé la première période, avant que l'adversaire ne revienne après la pause. La séance des tirs au but a souri à l'équipe de Béchar. Je pense que nous avons manqué d'efficacité devant les buts, en ratant plusieurs occasions, ce qui explique à mon sens cette défaite."

À l'issue de la cérémonie protocolaire de la remise des prix pour les deux équipes et au trio arbitral, la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a honoré les athlètes de l'association sportive de la sûreté nationale, qui se sont illustrés cette saison dans les compétitions internationales.

La finale a été marquée par la présence du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN) Ali Badaoui, du chef du service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) le Général Djabou M'hamed Abdelhak, du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, et du secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA) Kheïreddine Barbari.

PLAY-OFFS DES JEUNES CATÉGORIES

Les finales domiciliées à Tizi-Ouzou (FAF)

Le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou abritera les trois finales Play-offs des jeunes catégories (U15, U17 et U19), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF).

La finale des moins de 17 ans, devant mettre aux prises le Paradou AC et le MT Bordj Bou Arreridj, sera la première à s'y dérouler, puisqu'elle a été programmée pour le lundi 22 juillet à 19h00. Les deux autres finales, quant à elles, auront lieu le lendemain (23 juillet), à commencer par celle des moins de 15 ans, entre le Paradou AC et l'ES Sétif, prévue à partir de 18h00.

Cette rencontre sera immédiatement suivie de la finale des moins de 19 ans, entre l'ES Sétif et l'USM Oran, dont le coup d'envoi sera donné à 19h30, suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs.

Les finalistes de la catégorie U15 étaient les derniers à se faire connaître, puisqu'il a fallu attendre mardi pour voir le PAC et l'ESS passer la cap des demi-finales. Les jeunes Algions avaient dominé les voisins du MT BBA (2-0), alors que les Pacistes avaient disposé de l'Académie de Froha (4-2).

APS

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

Mehdi Djebbar nouveau président de l'USM Bel Abbès

L'assemblée générale électorale du club sportif amateur de l'USM Bel Abbès, dont l'équipe de football évolue en championnat inter-régions (Gr. Ouest), tenue mercredi soir, a abouti à l'élection de Mehdi Djebbar comme nouveau président du club.

Mehdi Djebbar a bénéficié de 30 voix sur 63 votants, alors que l'autre candidat, Larbi Bense-nada en a gagné 17, au moment où l'on a enregistré 16 bulletins nuls.

Le nouveau président succède à Abbas Morsli, dont le mandat olympique est arrivé à terme et qui, sous son règne, les gars de la "Mekerra" ont signé deux relégations en deux saisons de suite de la Ligue 1 jusqu'au troisième palier où ils s'apprêtent à jouer leur troisième exercice de rang.

L'heureux élu a promis, dans son intervention à l'issue des élections, de faire de l'accession des Vert et Rouge, qui comptent dans leur palmarès deux coupes d'Algérie (1992 et 2018), ainsi qu'une super-coupe nationale (2019), son objectif principal la saison à venir.

Pour ce faire, il a sollicité l'aide des membres de l'assemblée générale qu'il a appelé à soutenir la nouvelle direction du club représentée par le nouveau bureau exécutif, élu également au cours de ce rendez-vous.

"On place aussi d'énormes espoirs sur les autorités locales pour contribuer à la réussite de notre mission", a-t-il insisté.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

Smail Mokhtar réélu à la tête de la JSM Tiaret

Le président de la JSM Tiaret, Smail Mokhtar a été réélu à sa propre succession, à la tête du club pour un nouveau mandat olympique (2024-2028), lors d'une assemblée générale électorale, tenue mercredi soir, a annoncé ce club de Ligue 2 de football.

Candidat unique lors de ce rendez-vous, le président de la JSMT succède à lui-même, après avoir rejoint cette formation en milieu de l'exercice passé, parvenant à lui éviter la relégation en troisième palier.

Pour l'exercice à venir, le patron du club des hauts plateaux de l'Ouest du pays, dont l'équipe de football n'a plus évolué parmi l'élite depuis la saison 1991-1992, a promis de "jouer les premiers rôles" dans la prochaine édition du championnat de la Ligue 2.

Il a, en outre, fait part de son intention de créer d'autres sections, "aussi bien du sport individuel que collectif", a-t-il dit.

LIGUE 1 MOBILIS

L'international algérien Yanis Hamache signe au MC Oran (club)

L'international algérien, Yanis Hamache, a paraphé, jeudi, un contrat de trois ans au profit du MC Oran, a annoncé la direction du club de Ligue 1 de football.

Hamache (25 ans) est un latéral gauche qui est passé par plusieurs clubs en France, Portugal et Bulgarie, à savoir l'OGC Nice, Red Star, Boavista, SK Dnipro et FC Arouca, son dernier club avant de rejoindre les Hamraoua. Il devient la 12e recrue du MCO depuis l'ouverture du mercato, le 1er juillet en cours, et le deuxième à avoir acté, ce jour, son arrivée dans cette formation après l'ex-défenseur de l'ES Sétif, Tarek Aggoun.

Les dix autres recrues depuis l'ouverture du mercato estival, le 1er juillet en cours sont : le gardien de but Chemseddine Rahmani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, le défenseur Kyliane Guessoum (ex-O. Nîmes-France), le portier Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-



Djurgardens IF-Suède), les deux ivoiriens Mohamed Mimosa, Karim Aribi (ex-Ohod club-Arabie saoudite) et Chahredine Boukholda en

ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosas, Karim Aribi (ex-Ohod club-Arabie saoudite) et Chahredine Boukholda en

provenance du championnat de deuxième palier bulgare, Yacine Aliane et Djouba Aguib (ASO Chlef).

Tarek Aggoun 11^e recrue

Le MC Oran a annoncé, jeudi, la signature du défenseur central Tarek Aggoun pour deux saisons en provenance de l'ES Sétif, devenant la 11e recrue de cette formation de Ligue 1 de football, depuis l'ouverture du mercato le 1er juillet en cours.

Né à Troyes (France), ce joueur âgé de 26 ans avait eu une première expérience dans le championnat algérien lors de la saison passée sous les couleurs de l'Aigle noir, avant qu'il ne résilie son contrat à

l'amiable à l'issue du championnat. Auparavant, il a évolué dans plusieurs clubs, aussi bien en Europe qu'en Tunisie.

Il rejoint une longue liste de dix nouveaux joueurs que la direction du MCO a signé jusque-là : il s'agit du gardien de but Chemseddine Rahmani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, le défenseur Kyliane Guessoum (ex-O. Nîmes-France), le portier Léonard Aggoune (ex-FC

Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède), les deux ivoiriens

Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosas, Karim Aribi (ex-Ohod club-Arabie saoudite) et Chahredine Boukholda en provenance du championnat de deuxième palier bulgare, Yacine Aliane et Djouba Aguib (ASO Chlef).

ASO Chlef : cinq joueurs quittent déjà le club

Cinq joueurs, dont le contrat est arrivé au terme à l'ASO Chlef, ont préféré changer d'air en optant pour d'autres formations de la Ligue 1 de football, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de leur désormais ex-club.

Il s'agit de Yacine Aliane et Juba Akib, qui ont tous les deux rejoint le MC Oran, du gardien de but Mohamed Alaouchiche et Toufik Ad-dadi, qui ont débarqué chez le nouveau promu l'ES Mostaganem, ainsi que de Fateh

Achour, annoncé à l'ES Sétif, précise la même source.

Le club, qui fait face à d'énormes problèmes financiers, ne pouvait pas retenir les joueurs partants, qui, de surcroît, pourraient saisir la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer leurs arriérés de salaires estimés à huit mensualités, indique-t-on.

D'autres départs ne sont pas à écarter aussi, surtout que les deux étrangers de l'équipe, le Togolais Evra Ag-

bagnon, deuxième meilleur buteur du championnat de l'exercice passé, et le Botswanaïse Gape Edwin, sont très sollicités au cours de cette intersaison. Une aubaine pour la direction chélienne pour éventuellement vendre leurs contrats afin de résoudre, un tant soit peu, la crise financière qui secoue le club, a affirmé le président du club Abdelkrim Medouar, qui signe son retour au affaires de l'ASO qu'il a quittée, il y a de cela trois saisons.

Côté arrivées, l'ASO a enregistré officiellement la venue de deux joueurs. Il s'agit de Larbi Imad Eddine (ex-GC Mascara) et Belkacem Bourourga (ex-SKAF Miliana). L'équipe, qui sera entraînée par le revenant Samir Zauoui, devrait être renforcée dans les prochaines heures par le gardien de but Abderrahmane Medjadel, en provenance du MSP Batna et Ramzi Sadahine du SKAF Miliana, informe-t-on encore.

USMA : Ghacha 2^e recrue estivale (club)

Le milieu offensif Houssam-Eddine Ghacha, s'est engagé avec l'USM Alger, dans un transfert libre en provenance de l'Espérance de Tunis, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat.

Convoité également par le MC Alger et la JS Kabylie, Ghacha (28 ans), qui a résilié son contrat avec l'EST, a été convaincu par la proposition financière formulée par le club de Soustara, supérieure à celles des autres concurrents.

Ghacha s'était mis en évidence sous les couleurs de l'ES Sétif (2018-2021), avant de rejoindre le club turc d'Antalyaspor (2021-2023), avec lequel il a signé 65 apparitions, toutes compétitions confondues, pour 4 buts inscrits.

L'ancien joueur de l'A Boussaâda compte une seule sélection en équipe nationale en 2018, sous l'ère de l'ancien sélectionneur national Djamel Belmadi. L'enfant d'Ouled Djellal (Biskra) devient ainsi la 2e recrue estivale de l'USMA, après le latéral gauche Lyes Chetti (29 ans), qui a

paraphé un contrat de trois saisons avec les "Rouge et Noir". Avant de se pencher sur le marché des transferts, la direction a blindé les tauliers de l'équipe, en prolongeant les contrats du milieu de terrain Salim Boukhanouchou, et des défenseurs Abdessamed Bounacer et Hocine Dehiri.

En revanche, le club a décidé d'accorder un bon de sortie au défenseur international et capitaine Zinedine Belaïd, qui s'est engagé avec Saint-Trond (Div.1 belge).

Le club a confié la barre technique au Tunisien Nabil Maâloul (61 ans), en remplacement de l'Espagnol Juan Carlos Garrido, dont le contrat n'a pas été prolongé. Au niveau de la direction, l'USMA a fait l'objet d'un changement au niveau de son staff dirigeant, avec la nomination d'Athmane Sebbane à la tête du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/USMA, en remplacement de Kamel Hassena, démissionnaire, alors que Sid Ali Yahiaoui a été nommé secrétaire général du club.

L'USMA a bouclé la saison 2023-2024 à la quatrième place avec 49 points, loin derrière le champion le MC Alger (65 pts),



sacré pour la 8e fois de son histoire. Les "Rouge et Noir" représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en compagnie du CS Constantine. Exemptée du 1er tour préliminaire, l'USMA affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie.

RIVER PLATE MUNIAIN EN APPROCHE

Libre depuis son départ en fin de contrat de l'Athletic, Iker Muniain (31 ans, 25 apparitions et 3 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) va traverser l'Atlantique. Selon Marca, l'ailier espagnol est proche de rejoindre River Plate en Argentine. Un choix original pour le Basque, qui a disputé ses 15 saisons chez les professionnels avec le club basé à Bilbao mais qui est surtout connu pour être un fervent supporter du Millonario. Un rêve qui pourrait devenir réalité pour lui.

BARCELONE

SALAIRE AUGMENTÉ POUR YAMAL ?

Meilleur passeur et meilleur jeune joueur de l'Euro 2024, Lamine Yamal (17 ans, 50 matchs et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) a confirmé son statut d'immense crack en devenant. Un changement de dimension dont pourrait profiter l'agent de l'ailier du FC Barcelone, Jorge Mendes. Selon Sport, l'homme d'affaires portugais souhaite redéfinir les contours du futur contrat de son client, actuellement lié à son club formateur jusqu'en juin 2026 et qui dispose déjà d'un pré-accord pour une prolongation jusqu'en juin 2030, effective à partir de sa majorité, le 13 juillet 2025. Redéfinir les contours, c'est obtenir un salaire sensiblement plus élevé, à la hauteur de son nouveau statut.

MAN UTD YORO SIGNE POUR 70 M€ !

Leny Yoro (18 ans, 44 matchs et 3 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) à Manchester United, c'est fait ! Présent en Angleterre pour signer son contrat, le défenseur central formé à Lille s'est engagé pour six années, dont une en option, en faveur des Red Devils.

Pour griller la politesse au Real Madrid, la formation britannique a cassé sa tirelire en déboursant 62 millions d'euros fixes plus 8 millions d'euros de bonus éventuels. Un potentiel transfert à hauteur de 70 millions d'euros qui fait de l'ex-Dogue le défenseur le plus cher de l'histoire de la Ligue 1, arrivées et départs confondus. Une sacrée affaire pour le LOSC à moins d'une année de la fin de son engagement.

DORTMUND MEYER PROLONGE JUSQU'EN 2026

Un an de plus pour Alexander Meyer (33 ans, 8 matchs en Bundesliga pour la saison 2023-2024). Le gardien du Borussia Dortmund, double de Gregor Kobel, a prolongé ce vendredi son contrat d'une saison supplémentaire avec le club de la Ruhr, soit jusqu'en juin 2026.

ATHLETIC LONGUE ABSENCE POUR UNAI SIMON

Champion d'Europe en Allemagne, Unai Simon (27 ans, 36 matchs toutes compétitions pour la saison 2023-2024) va observer une longue période de repos. Selon Marca, le gardien espagnol a subi une opération au poignet droit et devrait manquer entre quatre et cinq mois de compétition. Une tuile pour l'Athletic, qui doit déjà se passer des services de son portier remplaçant, Julen Agirretzabala, victime d'une fracture d'une vertèbre.

AL ITTIHAD WEST HAM DISCUTE POUR KANTÉ !

Un an après son arrivée en Arabie saoudite, N'Golo Kanté (33 ans) pourrait déjà quitter Al Ittihad et donc ne pas évoluer sous les ordres de Laurent Blanc. Selon le sérieux journal britannique The Guardian, West Ham se trouve en discussions avec le club de Djeddah afin de recruter l'international français, désiré par l'entraîneur Julien Lopetegui.

Sous contrat jusqu'en juin 2026, Kanté se sent bien dans le Gofle mais pourrait être tenté par un retour à Londres. Le montant d'un éventuel transfert devrait se situer autour de 24 millions d'euros.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction
et publication
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - UA

Ouverture de la 45^e session du Conseil exécutif de l'UA à Accra avec la participation de M. Attaf

Les travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont débuté, jeudi à Accra (Ghana), avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, indique un communiqué du ministère.

Cette session est consacrée à l'examen de nombre de questions liées à la gestion administrative et financière de l'UA et à l'action africaine commune, précise le communiqué.

En marge de la séance d'ouverture, M. Attaf a eu des rencontres bilatérales avec ses homologues de la République islamique de Mauritanie, de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de la République du Rwanda.

"La rencontre de M. Attaf avec son homologue mauritanien, qui préside le Conseil exécutif et dont la pays est président en exercice de l'UA, a permis aux deux parties de se concentrer sur les points inscrits à l'ordre du jour, d'exami-



ner les moyens de promouvoir les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et de passer en revue les derniers développements dans la région sahélo-saharienne", ajoute le communiqué. Lors de leur

rencontre, M. Attaf et son homologue sahraoui ont discuté des points à l'ordre du jour de cette session et passé en revue les développements de la question sahraouie sur le plan diplomatique, avant d'examiner les moyens de renforcer la coordination et la coopération bilatérale dans différents domaines, selon la même source. La rencontre entre M. Attaf et son homologue rwandais a été "l'occasion pour les deux parties de procéder à un échange de vues sur l'ordre du jour du Conseil exécutif, de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'examiner les moyens de les hisser au niveau de la prévision des échéances bilatérales de haut niveau", conclut le communiqué.

Attaf plaide pour une nouvelle vision du partenariat avec les acteurs internationaux

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a plaidé, jeudi à Accra (Ghana), pour une nouvelle vision stratégique du partenariat entre l'Union africaine (UA) et les différents acteurs internationaux. Dans son allocution sur la clause relative au rapport du Comité des représentants permanents (COREP), lors des travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'UA (18-19 juillet), M. Attaf a souligné la nécessité de "conférer à ces partenariats une vision stratégique globale à même de préserver notre dignité et notre souveraineté et de défendre nos intérêts et nos priorités".

Le ministre a, dans ce cadre, réaffirmé le soutien de l'Algérie à la mouture de février 2023 définissant la politique et le cadre stratégique des partenariats, insistant sur l'impératif de consacrer l'UA comme partie essentielle dans tous les partenariats en place ou futurs.

M. Attaf a également affirmé que l'organisation et le cadre actuels du réseau de partenariats établis par l'Union africaine avec le monde extérieur "portent préjudice à la crédibilité de notre organisation continentale, d'autant que ce réseau de partenariats ne cesse de s'étendre ces derniers temps sans que nous, en tant qu'Etats membres, n'ayons notre mot à dire". Un véritable partenariat doit reposer sur les principes de l'égalité souve-

raïne, du respect mutuel et des intérêts communs, a-t-il soutenu, ajoutant que ses objectifs doivent être définis d'un commun accord. "Qu'en est-il de ces principes, lorsque 55 Etats sont invités à se réunir avec un seul Etat ? Qu'en est-il de ces principes lorsque le pays hôte définit, de manière unilatérale, les conclusions de la réunions sans écouter les avis de ses invités africains ? Qu'en est-il enfin de ces principes lorsqu'on nous considère comme étant à la merci de ce que décide les donateurs ?", s'est interrogé le ministre des Affaires étrangères.

Déplorant le blocage que connaît le projet de politique et de cadre stratégique, M. Attaf a tenu à rappeler que ce projet a vocation à régir les partenariats établis par l'UA avec les différents acteurs internationaux (pays et communautés régionales). Ce qui est d'autant plus regrettable, ajoute le ministre, c'est que ce blocage est dû à "la volonté de certains de consacrer la politique d'exclusion, ou plutôt l'exclusion d'un membre fondateur de notre organisation en empêchant sa participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique-TICAD".

Réaffirmant la position de l'Algérie, pour qui une telle logique n'a pas sa place au sein de l'UA, M. Attaf a rappelé que cette organisation "a été créée pour rassembler et non pas pour exclure, pour

unir et non pas pour diviser, et pour unifier les rangs des Etats et des peuples d'Afrique et non pas pour les morceler". Aussi, "sommés-nous tenus aujourd'hui, alors que nous nous souvenons le défunt leader au parcours inspirant Kwame Nkrumah, de ne pas tourner le dos aux idéaux et aux valeurs consacrés par les sacrifices de ce dernier, avec le reste des pères fondateurs de notre organisation continentale, afin d'éclairer notre chemin vers l'intégration et l'unité", a ajouté M. Attaf.

Évoquant le dossier des questions financières et administratives, le ministre des Affaires étrangères a affirmé la nécessité d'intensifier les efforts collectifs pour assurer un autofinancement durable de l'organisation continentale avec des ressources africaines et "garantir ainsi l'indépendance de ses positions et la souveraineté de ses décisions".

A cet effet, il a accueilli favorablement l'établissement du plafond des contributions des Etats membres à 200 millions de dollars, comme première étape vers la réalisation de cet objectif "important".

Le ministre a, par là même, insisté sur l'impératif respect des règles et mesures régissant les opérations administratives et financières de l'UA, pour "éviter les abus et dépassements révélés par les différents rapports des sous-commissions relevant du COREP".

Attaf affirme le soutien de l'Algérie à la proposition sur la tenue d'une session extraordinaire du Conseil exécutif en préparation du sommet du G20

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a mis en avant, vendredi à Accra (Ghana), le soutien de l'Algérie à la proposition sur la tenue, septembre prochain, d'une session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), pour préparer le prochain sommet du G20 et définir les objectifs et les priorités, suite à l'adhésion de l'UA à ce groupe.

S'exprimant sur la clause relative à la participation de l'UA au G20, lors des travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'UA, M. Attaf a indiqué que "l'adhésion de notre continent

au G20 en qualité de membre permanent se veut un acquis précieux et stratégique. Cependant, nous nous sommes contentés, durant tous les mois précédents, de saluer cet acquis sans approfondir la réflexion sur la manière d'en tirer profit pour le mettre au service des priorités et des aspirations de notre continent en matière de croissance et de développement". "Nous avons tranché auparavant la représentativité de l'UA au sein des réunions du G20, à tous niveaux, mais la participation n'est pas un but en soi. C'est dans cette perspective que la délégation (algérienne) estime qu'il existe deux ques-

tions essentielles nécessitant un intérêt particulier", a soutenu le ministre, ajoutant que la première question est procédurale d'autant qu'elle concerne "la méthode de préparer les réunions du G20". S'interrogeant sur la partie qui prendra en charge ce volet (Commission, Etats membres ou les deux à la fois), M. Attaf a déclaré: "L'Algérie considère que cette question extrêmement importante, requiert la mobilisation de tous les Etats membres pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour du G20 et prendre, ainsi, des positions unifiées à cet effet". Pour ce faire, ajoute-t-il, "nous soutenons la proposition

de tenir, septembre prochain, une session extraordinaire du Conseil exécutif pour préparer le prochain sommet du G20".

La deuxième question, poursuit-il, est "objective et essentielle par excellence", car concernant "la définition des objectifs à réaliser dans le cadre de l'adhésion de l'UA au G20 mais aussi la manière d'en tirer profit pour réaliser les priorités stratégiques de notre continent, notamment celles liées à la réforme des institutions financières et monétaires internationales, au traitement structurel de la dette mondiale et au financement international du développement".

ALGÉRIE - CHINE M. Goudjil préside une réunion d'orientation des membres de la délégation devant participer à une formation à Pékin

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a présidé, jeudi, une réunion d'orientation ayant regroupé les membres et les cadres de l'institution parlementaire devant participer à la session de formation prévue à Pékin entre le 23 juillet et le 5 août 2024, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

A cette occasion, M. Goudjil a insisté sur la nécessité de "hisser cette participation au niveau des relations historiques privilégiées entre l'Algérie et la Chine", rappelant, à cet égard, que "les deux pays sont liés par des relations historiques fortes marquées par la confiance et le respect mutuels depuis la Conférence de Bandung en 1955".

Il a également évoqué "le partenariat stratégique exemplaire" entre les deux pays, qui a couronné, a-t-il dit, "des années de coopération, de solidarité, de coordination, de soutien et de convergence des vues et des positions sur plusieurs questions régionales et internationales, en tête desquelles l'anti-colonialisme et la consécration du droit des peuples à l'autodétermination".

Le président du Conseil de la nation a cité aussi "le soutien de la République populaire de Chine à la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre et son accompagnement à l'Algérie indépendante dans ses premiers pas sur la voie de l'édification, de la construction et du développement", évoquant, par là même, le Moudjahid Mustapha Ferroukhi, premier ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPR) en République populaire de Chine.

M. Goudjil a, par ailleurs, appelé les membres de la délégation à "donner la véritable image de l'Algérie nouvelle dont les fondements sont posés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", et à "mettre en avant sa renaissance, ses réformes et son expérience démocratique qui incarne la volonté du peuple", en évoquant tout particulièrement la Présidence du 7 septembre prochain.

45^e ANNIVERSAIRE DU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE AU NICARAGUA M. Boughali prend part à la célébration

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, prendra part, vendredi, à la célébration du 45^e anniversaire du triomphe de la révolution sandiniste à Managua (Nicaragua), a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M. Boughali sera accompagné du président de la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'APN, Belkheir Guerzou, et le député Bachir Ferhani. Le président de l'APN est arrivé, mercredi, au Nicaragua pour prendre part à cette célébration, qui se tiendra en présence de chefs d'Etat et de Gouvernement et de leurs représentants de différents pays.